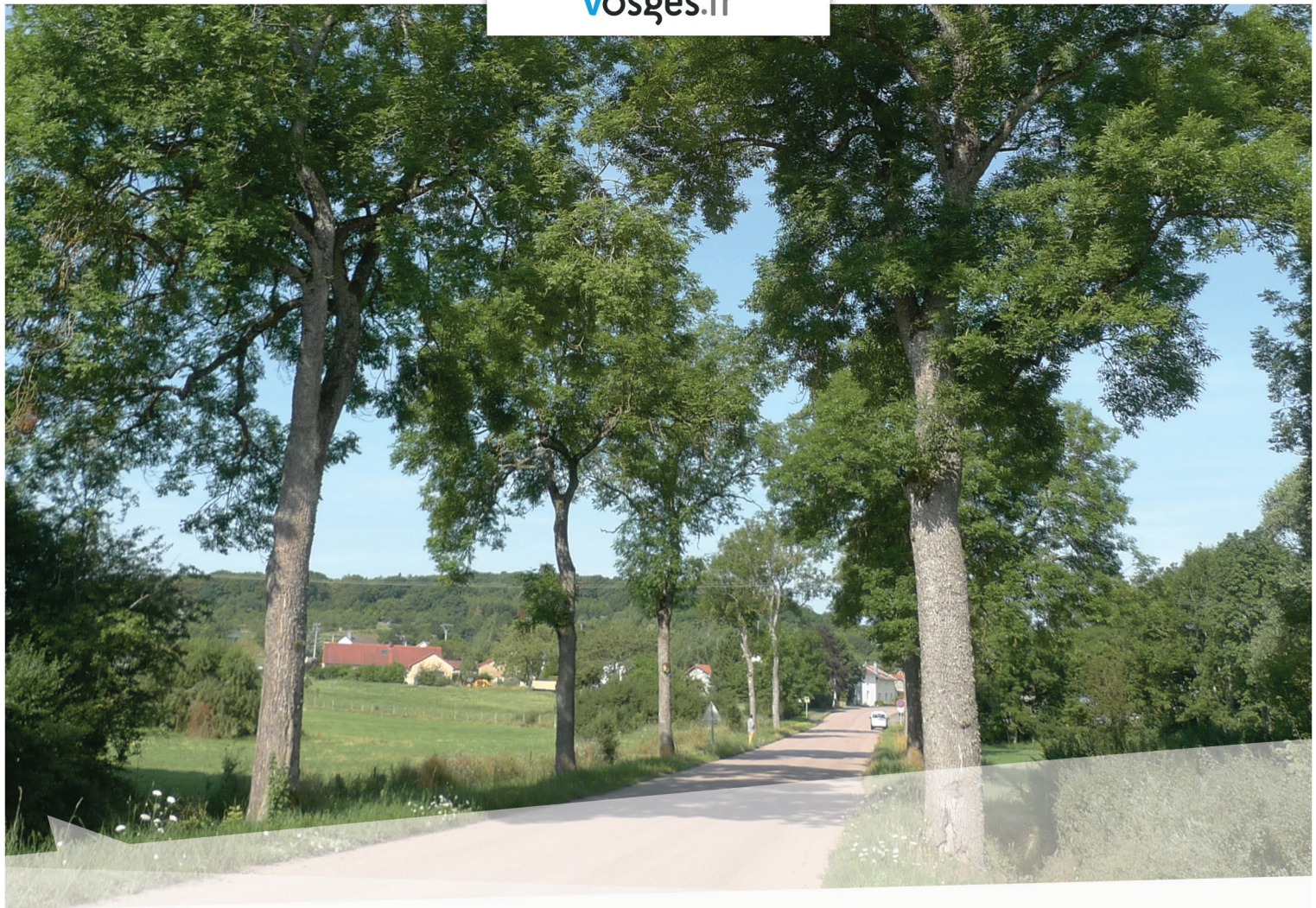




RAPPORT **DÉVELOPPEMENT DURABLE** 2016



LA VIE EN
VOSGES
le Département

Le Conseil départemental des Vosges a affiché ses ambitions d'avenir pour le territoire à travers le Plan Vosges Ambitions 2021. Attractivité du territoire, qualité de vie des Vosgiens, équilibres territoriaux et modes d'action transversaux sont au cœur de la feuille de route du Département pour dessiner les Vosges de demain.

Le dénominateur commun de ces ambitions pour les Vosges réside aussi dans un développement plus durable auquel s'emploie notre collectivité à travers les actions qu'elle porte.

Le rapport développement durable 2016 vous laisse entrevoir un panel d'actions analysées sous le prisme du développement durable.

Comment nos actions parviennent-elles à prendre en compte les dimensions humaines, la préservation des ressources, quel impact sur notre environnement, quelle implication des acteurs, quelle capacité de s'interroger sur nos actions pour les ajuster et les améliorer ?

Autant de questions que je vous invite à découvrir à travers ce rapport.

Avec toute ma amitié 

François VANNSON

Député des Vosges

Président du Conseil Départemental

Pourquoi ?

La loi Grenelle du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, précisée par le décret n°2011-687 du 17 juin 2011, soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50000 habitants, à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un « rapport développement durable ».

Ses objectifs:

- Donner aux élus un maximum d'éléments pour intégrer une vision « développement durable » lors du vote du budget
- Informer le citoyen sur les actions mises en œuvre en matière de développement durable par la collectivité

Comment ?

Réalisé à partir des actions proposées par les directions ou le service contractualisation et développement durable, ce rapport n'a pas pour ambition d'être exhaustif.

Il permet cependant d'appréhender la diversité des initiatives en la matière, en les analysant au travers du filtre du développement durable.

Les actions proposées dans le présent rapport sont ainsi questionnées à travers 10 critères « développement durable » du cadre de référence national, selon la fiche « mode d'emploi » ci-jointe.

Les éléments marquants :

Le rapport développement durable est désormais présenté selon les enjeux du Plan Vosges Ambitions 2021 : attractivité du territoire, qualité de vie des Vosgiens, équilibres territoriaux et modes d'action transversaux.

Sur ce dernier point, il est intéressant de souligner une évolution des pratiques privilégiant la transversalité des approches.

Plusieurs actions figurant dans ce rapport illustrent cette dimension essentielle, comme :

- La mise en œuvre de la contractualisation avec les territoires qui a pour objectif de croiser les priorités départementales et les priorités des territoires et d'adapter l'accompagnement du département aux besoins des territoires. Participation, transversalité, évaluation, sont au cœur de la réussite de cette politique,
- La poursuite d'actions internes au travers de réseaux comme celui des « référents exemplarité déchets », réseaux qui mobilisent l'intégralité des directions pour l'atteinte d'objectifs collectifs, propres à la collectivité.

- La réalisation de documents d'orientation, tels que le plan de gestion des arbres d'alignement, un outil qui s'est attaché à prendre en compte les différents enjeux, sécuritaires, environnementaux et patrimoniaux en concertation entre les acteurs concernés,

En perspective : du développement durable à la transition écologique

L'année 2016 a aussi été marquée par un engagement du Conseil départemental des Vosges sur la voie de la transition écologique. L'objectif est de répondre au contexte environnemental, économique, social et financier actuel par un modèle économique différent, respectueux de son impact environnemental et social, créateur d'emplois et de cohésion sociale.

Pour atteindre cet objectif et intégrer les enjeux de la transition écologique dans les politiques publiques et le fonctionnement de l'institution, le Conseil départemental a fait le choix de s'engager dans la réalisation d'un Plan Opérationnel de la Transition Ecologique dont le principe a été acté par délibération du 18 mars 2016. L'année 2016 a été consacrée à sa construction pour entrer dans une phase opérationnelle dès 2017.

Ce plan permettra de consolider les différentes actions figurant dans le présent rapport et de les réinterroger au regard des objectifs de la transition écologique, conformément à la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020 adopté le 4 février 2015 qui fixe le nouveau cap en matière de développement durable.

Liste des actions présentées dans le rapport développement durable 2016

Thématique du plan Vosges Ambitions 2021	n°	Projet	Pôle	Direction
L'attractivité du territoire				
Le tourisme	1	FORÊ, l'effet Vosges	PDT	DAT
L'agriculture	2	L'aide au regroupement forestier	PDT	DAT
	3	L'aide à la plantation d'arbres fruitiers dans le cadre des aménagements fonciers	PDT	DAT
	4	La forêt de Tignécourt	PDT	DAT
	5	La refonte de dispositifs d'aides à l'agriculture	PDT	DAT
	6	La convention arnica Hautes Vosges	PDT	DAT
La jeunesse	7	La carte ZAP+88	PDT	DCSJ
La culture et le sport	8	Le schéma départemental des enseignements artistiques	PDT	DCSJ
	9	Le dispositif d'aides culturelles	PDT	DCSJ
	10	Les "Rencontre avec..."	PDT	DCSJ
	11	La mise en place d'un service en ligne de ressources documentaires des bibliothèques	PDT	DCSJ
	12	Bike.sport : les Vosges en mode cyclosport	PDT	DCSJ
La qualité de vie des Vosgiens				
L'enfance et la famille	13	Le projet "compostage et jardin" de la maison de l'enfance et de la famille (MEF) de Golbey	PDS	DEF
	14	Collecte de papier du groupe Hébé de Remiremont	PDS	DEF
La mobilité	15	LIVO : l'amélioration continue du réseau de transport	PDT	DAT
L'environnement	16	Le plan « abeilles et insectes pollinisateurs »	DGS	DPCDD
	17	La politique départementale des Espaces Naturels Sensibles	PDT	DAT
	18	L'aide à l'élaboration d'un plan de paysage intercommunal	DGS	DPCDD
	19	L'aide aux aménagements paysagers	DGS	DPCDD
	20	L'aide à la plantation de haies et d'arbres d'alignement	DGS	DPCDD
	21	L'aide aux Opérations Programmées d'Amélioration des Vergers (OPAV)	DGS	DPCDD
	22	La politique départementale pour l'eau	PDT	DAT
	23	La politique départementale pour les déchets	PDT	DAT
	24	La lutte contre les produits phytosanitaires au Conseil départemental	PDT	DAT
	25	L'opération "ruches" : 5 millions d'indicateurs pour les Vosges	DGS	DPCDD
Les équilibres territoriaux				
L'insertion sociale et économique des bénéficiaires du rSa	26	Le Développement Social Local (DSL)	PDS	DAST
	27	L'Insertion par l'Activité Economique (IAE)	PDS	DAST
	28	Le jardin collectif de Fraize	PDS	DAST
	29	Le jardin de Jamagne à Gérardmer	PDS	DAST
	30	Le regroupement des partenaires pour une offre d'insertion commune et responsable	PDS	DAST
	31	Atelier de rénovation de mobilier	PDS	DAST
Les routes	32	La viabilité hivernale	PDT	DRP
	33	Le fauchage raisonné	PDT	DRP
	34	Le plan de gestion des arbres d'alignement	PDT	DRP
	35	L'acquisition de véhicules et engins d'occasion	PDT	DRP
Le patrimoine immobilier	36	L'isolation thermique des bâtiments	PDT	DRP

Thématique du plan Vosges Ambitions 2021	n°	Projet	Pôle	Direction
Les modes d'action transversaux				
La contractualisation	37	La politique de contractualisation et d'appui aux territoires	DGS	DPCDD
Le Développement Durable	38	La plateforme EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable) des Vosges	DGS	DPCDD
	39	L'appui aux projets des associations, collectivités et établissements publics en faveur du DD	DGS	DPCDD
	40	Vosges, le plus beau est avenir... Les trophées du développement durable	DGS	DPCDD
	41	Le plan climat-énergie interne	DGS	DPCDD
	42	Le recours aux véhicules alternatifs	PDT	DRP
	43	Le réseau des référents exemplarité déchets (RED)	PDT	DAT
	44	La sensibilisation des agents au développement durable	DGS	DPCDD

■ LE DEVELOPPEMENT DURABLE (DD)

« Un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. »

(Rapport « Notre avenir à tous » - Commission mondiale sur l'environnement et le développement - Mme Gro Harlem Brundtland, 1987)

Un développement qui concilie équité sociale, efficacité économique et préservation de l'environnement.

■ LE CADRE DE REFERENCE NATIONAL

C'est un cadre construit collectivement (comité national Agenda 21, associations d'élus, collectivités), qui repose sur plusieurs années d'observation de plus de 100 collectivités (appels à projets notamment).

Outil utilisé aujourd'hui par de nombreuses collectivités, destiné à les accompagner.

Il décline 10 critères clefs sur lesquels un projet de développement durable doit s'appuyer : 5 critères « finalités » et 5 critères « méthodologie ».

■ LA METHODE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES

L'objectif du rapport est de montrer comment nos politiques, stratégies, actions répondent aux finalités du DD. Plutôt qu'une liste d'actions potentiellement concernées par chacune des finalités, il a été préféré une analyse de nos actions et/ou politiques au regard des 10 critères, dans un objectif pédagogique et une démarche de progrès.

Les **actions** ont été **proposées par les directions** et/ou la mission DD. Elles concernent aussi bien **l'exemplarité de la collectivité** dans son fonctionnement que les **politiques** mises en œuvre.

■ INDICATEURS

Premiers éléments de bilan, à titre d'information.

■ BUDGET

Budget consacré à l'action en 2016 (ou bilan depuis le début de l'opération quand c'est la 1^{ère} fois que l'action est présentée).

■ PISTES D'AMELIORATION

Cet outil est également l'occasion pour les services de réfléchir sur la potentialité DD de leurs actions et par là-même de penser à des améliorations futures pour une plus grande prise en compte du développement durable. Ces pistes constituent des perspectives pour l'année suivante.

LES FINALITES ESSENTIELLES DU DD (FINALITES)

■ COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GENERATIONS

L'action renforce-t-elle le lien social entre les habitants, entre les générations ? Contribue-t-elle à diminuer les inégalités ? à lutter contre les grandes précarités (perte d'autonomie, perte d'emploi, logement insalubre...) ? L'action concerne-t-elle la coopération entre territoires (proches ou lointains) ?

■ EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

L'action vise-t-elle à améliorer la qualité de vie des habitants et des usagers ? L'action permet-elle de satisfaire des besoins essentiels notamment l'éducation, l'accès à l'emploi, le logement, la santé, la culture et les loisirs... ? Permet-elle l'accès aux services publics, transports, infrastructures de communication... ? L'action a-t-elle un impact sur la santé environnementale, les risques ? Favorise-t-elle des pratiques durables (alimentation saine, activités physiques...) ?

■ PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Comment l'action contribue-t-elle à la biodiversité et à la qualité paysagère ? A-t-elle un impact sur les ressources naturelles (eau, matières premières, sols, air...) ? Un suivi écologique est-il prévu ? L'action participe-t-elle à une meilleure connaissance de la biodiversité, et à une diffusion de ces connaissances aux habitants... ?

■ LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE (CLIMAT)

Comment l'action répond-elle aux 2 enjeux : atténuation des émissions de gaz à effet de serre et adaptation au changement climatique ? L'action a-t-elle un impact en matière de consommation énergétique ? La maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables sont-elles privilégiées ?

■ DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES (ECONOMIE RESPONSABLE)

L'action favorise-t-elle l'émergence de projets responsables (économie sociale et solidaire, filières agricoles durables...) ? A-t-elle un impact en matière de production de déchets ? Incite-t-elle à des pratiques de consommation et d'achats responsables ? Prépare-t-elle l'adaptation de l'économie locale, des emplois, des formations ?

LES ELEMENTS DETERMINANTS D'UNE DEMARCHE DE DD (METHODOLOGIE)

■ AMELIORATION CONTINUE

L'action, si elle se fait sur la durée, s'intègre-t-elle dans une logique d'amélioration continue (c'est-à-dire qu'à partir d'objectifs planifiés et des résultats de l'évaluation, des préconisations sont faites pour améliorer l'action) ? Si oui, quelles sont les préconisations retenues pour 2017 ? L'action est-elle innovante ? Des apprentissages sont-ils retenus de l'action ? Est-elle diffusée au sein de réseaux d'échanges ?

■ TRANSVERSALITE

La transversalité de l'approche est-elle souhaitée, facilitée ? L'action s'articule-t-elle avec d'autres actions sur le même territoire ? Les décisions sont-elles prises sur la base de critères multiples ? Les impacts croisés de l'action ont-ils été étudiés ?

■ PILOTAGE

Comment le pilotage de l'action s'organise-t-il ? Comment les élus sont-ils impliqués ? Y a-t-il un comité de pilotage ? Est-il diversifié ?

■ PARTICIPATION

Les acteurs locaux sont-ils associés à l'action ? L'information et la participation sont-elles adaptées aux différents publics, aux différents temps du projet, aux différentes échelles du territoire ?

■ EVALUATION

Un dispositif d'évaluation de l'action est-il prévu ? Prévoit-il des indicateurs et des objectifs chiffrés ? L'évaluation associe-t-elle les habitants et usagers ? Les recommandations issues de l'évaluation sont-elles suivies d'effet ? Communique-t-on sur ces résultats ?

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



FORÊ, l'effet Vosges

Enjeu du plan Vosges Ambitions
2021

L'attractivité du territoire

Thématique

Le tourisme

Direction pilote

PDT – DAT – TOURISME

Description

FORÊ, l'effet Vosges, une marque, inspirée par la forêt des Vosges. Proposant à la fois une gamme de produits issus de la forêt vosgienne mais également une offre touristique, FORÊ met aussi l'accent sur les Vosges, terre de ressourcement, en faisant la promotion de la sylvothérapie et de ses bienfaits sur notre santé et notre bien-être.

Partenaires

- 22 hôteliers restaurateurs
- 2 résidences touristiques
- 3 chambres d'hôtes
- 1 camping
- 5 spa stations thermales
- 14 producteurs
- 27 accompagnateurs en montagne
- 1 réseau de distribution

Budget

2016 :

DAT : 10 000€

DICOM : 70 000€

PISTES D'AMELIORATION

- Développer les relations entre tous les acteurs
- Améliorer l'appropriation de la marque : acteurs FORÊ, et par les locaux
- Avoir un message commun autour de la sylvothérapie dans les Vosges, délivré par tous les acteurs FORÊ
- Meilleure lisibilité de la marque
- Orienter la marque et sa perception par les utilisateurs sur son volet nature,
- véhiculer une image de nature préservée et à préserver auprès des acteurs et clients
- Renouer le lien entre le client et la nature

Contact : imichalet-felix@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Marque qui permet de créer des relations transversales entre différents réseaux d'acteurs. Mise en relation, création de prestations communes.

+

EPANOUISSEMENT

Animation qui facilite les relations entre les acteurs.

Marque pour faire connaître les bienfaits de la Forêt, la sylvothérapie. Notion de bien être : cuisine, soin, balades sans pression, en direction de clients à la recherche de zen attitude.

++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Valorisation de la forêt à travers les bienfaits qu'elle procure (sylvothérapie)

Valorisation des ressources locales : cueillette sauvage, culture, à 80% en AB.

+

CLIMAT

Encourage la consommation de produits locaux en circuits courts, et limite ainsi l'impact du transport.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Circuits courts. Travailler en réseaux avec des acteurs non délocalisables. Mettre en scène les ressources naturelles pour développer l'économie locale. Agriculture bio

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

- Consolidation du réseau pour donner une consistance à la marque.

- Pour développer le concept très innovant de la sylvothérapie, améliorer la communication des acteurs, pour que le message sur la marque et sur la sylvothérapie soit le même tout en expliquant les déclinaisons par établissement ou prestation ; mettre en place une communication en adéquation avec ce que le client va trouver sur place.

++

TRANSVERSALITE

Connaissance progressive entre acteurs.

A noter toutefois des contraintes en termes de distance et de temps pour concevoir des relations économiques, entre les différents acteurs.

+

PILOTAGE

Animation par le CD, service tourisme et DICOM.

+

PARTICIPATION

Beaucoup de temps pour rencontrer les acteurs, faire avancer les projets. Relations par mails, téléphone, visites individuelles.

Réunions en dépit du caractère complexe de leur organisation compte tenu des distances et de la diversité des acteurs (emploi du temps difficile à caler).

+

EVALUATION

Concept très innovant. Par contre, tout est à concevoir pour une clientèle qui est de plus en plus à la recherche de lieux pour se ressourcer.

Mettre en scène des opérations qui existent mais sous la porte d'entrée FORÊ, convaincre des acteurs de l'intérêt de la marque tout en leur faisant comprendre que ce n'est pas une promesse d'une augmentation rapide de leur chiffre d'affaire, mais un travail de longue haleine collectif pour capter une clientèle nouvelle ou proposer aux clients « classiques » des prestations FORÊ.

L'aide au regroupement foncier forestier

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

L'attractivité du territoire

Thématiques

L'agriculture

Direction pilote

PDT-DAT-Service Agriculture et Forêt

Description

Il s'agit d'une aide financière aux propriétaires forestiers pour lutter contre le morcellement de la petite propriété forestière. Mis en place en 2001, à la suite de la tempête de 1999, ce dispositif permet d'augmenter la taille moyenne des unités de gestion en favorisant le regroupement de parcelles, ce qui améliore les conditions techniques et économiques d'exploitation de la forêt.

Partenaires

Propriétaires forestiers, Chambre d'Agriculture - Service forêt, Centre Régional de la Propriété Forestière, gestionnaires forestiers.

Budget

35 000 €

PISTES D'AMELIORATION

Concertation avec les élus pour améliorer un dispositif d'aides qui plait, qui a une utilité et pour l'adapter aux évolutions réglementaires : améliorer la publicité du dispositif.

Contact :

serviceagricultureetforet@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Permet à l'acquéreur de petites parcelles forestières de diminuer le coût des frais notariés, réhabilitaires sans l'aide du Conseil départemental.

0

EPANOUISSEMENT

0

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Le regroupement peut être l'opportunité de mettre en place une réelle gestion forestière, intégrant une fonction de préservation d'un patrimoine naturel outre l'objectif de production.

A contrario, le non regroupement peut aussi avoir des effets positifs pour la biodiversité (îlots de sénescence...)

Le propriétaire doit s'engager à posséder un document de gestion durable de la forêt (plan simple de gestion, code des bonnes pratiques sylvicoles...).

+

CLIMAT

Meilleure gestion des forêts « poumon vert » de la Terre permettant de « stocker » du carbone.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Valorisation d'une énergie « propre » et locale pour les parcelles qui approvisionnent la filière bois-énergie.

Exploitation de bois qui n'étaient pas forcément exploités jusqu'à maintenant (valorisation de la filière forestière).

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- Montant de l'aide octroyée en 2015 : 35 467 €
- Montant de l'aide octroyée en 2016 (au 1/09/16) : 34 611 €
- Nombre de parcelles regroupées (2015 + 2016) : 250

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

Depuis 2013, reprise en interne de l'instruction des demandes pour un meilleur suivi et pour diminuer les coûts de l'opération. En 2014, modification des critères d'éligibilité et du calcul de l'aide pour améliorer le dispositif. En 2015, ouverture de ce dispositif aux collectivités locales.

+

TRANSVERSALITE

Instruction en mobilisant le personnel de plusieurs services du Conseil départemental (DAT-Service Agriculture et Forêt et DRP – Services des Unités Territoriales).

+

PILOTAGE

Dispositif piloté par le service agriculture et forêt, appuyé par un comité présidé par le Vice-président délégué et un élu compétent dans le domaine, réuni en cas d'évolution du dispositif.

+

PARTICIPATION

Les représentants des organismes liés à la forêt sont associés à chaque évolution du dispositif.

+

EVALUATION

En continu.

L'aide à la plantation d'arbres fruitiers dans le cadre des aménagements fonciers

Enjeu du Plan Vosges Ambitions 2021

L'attractivité du territoire

Thématique

L'agriculture

Direction pilote

PDT - DAT – Service Agriculture et Forêt

Description

Mise en place en 2010, l'aide consiste à subventionner les propriétaires ayant bénéficié d'un aménagement foncier pour la plantation d'arbres fruitiers.

Le montant de la subvention est de 70% pour l'achat de 10 à 30 plants, dans la limite de 40 € l'unité TTC.

Les arbres doivent être situés sur les nouvelles attributions parcellaires.

Partenaires

Association des Croqueurs de Pommes

Budget

2 500 €

PISTES D'AMELIORATION

Intervention des Croqueurs de pommes dans les procédures d'aménagements fonciers afin de sensibiliser les propriétaires.

Contact :
serviceagricultureetforet@vosges.fr]

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Les formations de taille favorisent l'échange et le partage d'expérience entre propriétaires.

+

EPANOUISSEMENT

Amélioration du cadre de vie des habitants de la commune.

++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Essences essentiellement locales participant à la création d'un milieu propice au développement d'une faune et d'une flore spécifiques aux vergers.
Préservation des paysages vosgiens.

+

CLIMAT

Absorption de CO2 par les arbres plantés.

++

ECONOMIE RESPONSABLE

Production de fruits consommés localement.
Interventions des pépinières vosgiennes.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- 1 aménagement foncier concerné ;
- Arbres plantés en 2016 : 90 ;
- Nombre de propriétaires ayant bénéficié de la formation : 40.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

- Organisation d'une formation spécifique pour la taille des arbres fruitiers réservée aux propriétaires ayant bénéficié de l'aide ;
- Elargissement de la liste des variétés en lien avec les Croqueurs de pommes.

+

TRANSVERSALITE

Le dispositif est mené en concertation avec la DPCDD, pilote de la politique « vergers » et du plan « abeilles et insectes pollinisateurs », pour privilégier des essences locales et intégrer l'intérêt paysager.

0

PILOTAGE

++

PARTICIPATION

Information de tous les propriétaires.
Points presse réguliers.

++

EVALUATION

Contrôles de toutes les plantations.
Bilan annuel des plantations effectuées.

La forêt de Tignécourt

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

L'attractivité du territoire

Thématique

L'agriculture

Direction pilote

PDT-DAT-Service Agriculture et Forêt

Description

Il s'agit de la gestion et du suivi de la forêt départementale de Tignécourt avec le triple objectif suivant :

- Une gestion patrimoniale exemplaire d'une forêt de production,
- Une contribution à la mise en valeur touristique,
- Une vocation de « Vitrine du Bois ».

Suite à une évaluation, en 2010, des actions menées depuis l'acquisition du site et à la décision de la Commission Permanente du 20/09/2013, des préconisations sont à mettre en action :

- Revaloriser la pratique de la chasse,
- Développer les activités naturalistes,
- Maintenir l'accueil des scolaires locaux,

Relancer l'animation des partenaires de la filière forestière pour favoriser leurs opérations de recherche-développement- formation sur le site.

Partenaires

Office National des Forêts, Lycée agricole et forestier de Mirecourt, Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricole de Mirecourt, DAT - service environnement, Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, Fédération des Chasseurs Vosgiens, DPCDD – service contractualisations et Développement Durable, DRP – SUTO, Pays d'Epinal cœur des Vosges, Communauté de communes du Pays de la Saône Vosgienne.

Budget

37 300 €

PISTES D'AMELIORATION

Poursuite des préconisations pour que ce site départemental soit plus vivant.

Contact :

serviceagricultureetforet@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Volonté d'associer et se faire rencontrer différents utilisateurs de la forêt sur le même site (forestiers, chasseurs, naturalistes, scolaires, grand public...).

+

EPANOUISSEMENT

Maintien d'un espace naturel ouvert au public, sensibilisation de différents publics au milieu forestier et à ses différentes utilisations (production, chasse, accueil du public).

++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Recherche d'une gestion forestière exemplaire, développement de l'Espace Naturel Sensible en lien avec un objectif de forêt de production et recherche de l'équilibre sylvo-cynégétique du milieu.

+

CLIMAT

La forêt joue le rôle de « poumon vert » de la Terre, réduction de l'effet de serre.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Modification et amélioration des modes de vente et méthodes d'exploitation des bois pour une meilleure valorisation financière et plus respectueuse du milieu, en prenant en compte les différentes utilisations de la forêt.

Utilisation du savoir-faire, des compétences et des outils des agents de DRP - SUTO (ce qui permet de diminuer les coûts).

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- Nombre de journées de formations cynégétiques et/ou forestières
- Nombre de visiteurs aux animations grand public, ou aux sorties scolaires

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

Poursuite de la mise en place des préconisations avec la volonté de mettre plus en avant le site de Tignécourt.

+

TRANSVERSALITE

Approche multifonctionnelle de la gestion forestière :

- Intérêt économique mais également paysager, naturaliste,
- site pédagogique, récréatif.

Différents services du Conseil départemental (DAT-service agriculture et forêt, DAT-service environnement, DRP – SUTO, DPCDD – service contractualisations et DD,...).

Acteurs de la filière forestière et acteurs de la chasse, scolaires et grand public.

Acteurs locaux (Communauté de communes du Pays de la Saône Vosgienne, Pays d'Epinal, Cœur des Vosges...).

+

PILOTAGE

Comité de pilotage interne au Conseil départemental avec les différents services et un comité de pilotage élargi suivant les thèmes avec partenaires extérieurs.

+

PARTICIPATION

Faire venir plus de public et de professionnels forestiers sur le site.

0

EVALUATION

La refonte de dispositifs d'aides à l'agriculture

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

L'attractivité du territoire

Thématique

L'agriculture

Direction pilote

PDT – DAT – Service Agriculture et Forêt

Description

Refonte des aides financières à l'investissement agricole.

Pour être en concordance avec l'agriculture d'aujourd'hui, les trois dispositifs départementaux principaux ont été fusionnés et modernisés pour devenir :

- Le Soutien départemental à l'installation agricole (SDIA) concerne les installations aux personnes âgées de 18 à 50 ans ;
- Le Soutien départemental aux initiatives rurales (SDIR) concerne le développement, la diversification des structures agricoles déjà existantes.

Partenaires

DDT
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CER France

Budget

715 000 €

PISTES D'AMELIORATION

- Convention avec notre Grande région ;
- Accentuer le partenariat interne et externe ;
- Faire émerger des projets innovants par le biais d'informations ponctuelles aux Vosgiens ;
- Poursuivre le renforcement du lien avec le monde agricole.

Contact :

serviceagricultureetforet@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Soutien financier aux lourds investissements supportés par les agriculteurs lors de leur installation ou du développement et de la diversification de leurs exploitations

++

EPANOUISSEMENT

- Reconnaissance de l'importance et de la place de l'agriculture au sein de notre département (45 % de sa surface) ;
- Permettre aux agriculteurs de réaliser leurs objectifs d'installation ; de développement et de diversification de leurs exploitations.

++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Le demandeur s'engage à respecter les normes du bien-être animal ; les diffuseurs de produits phytosanitaires ne sont pas primables.

++

CLIMAT

Les projets AB (agriculture biologique), circuits courts, vente directe, les investissements d'occasion de bonne qualité sont primés ; les diffuseurs de produits phytosanitaires, les remplacements de matériel à l'identique, les frais de livraison de matériel ne sont pas primables.

++

ECONOMIE RESPONSABLE

Les projets AB ; circuits courts, vente directe, ayant une démarche qualitative, les investissements d'occasion de bonne qualité sont primés. Le demandeur s'engage à respecter les normes du bien-être animal. Le dispositif d'aide à l'installation prime également les démarches collectives.

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)**

Outils bureautiques de suivis et de statistiques, visite des projets de développement portés par les exploitations.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

Adaptabilité des détails des dispositifs pour répondre à l'évolution de l'activité ; A l'écoute des organismes intervenants, syndicats, agriculteurs.

+

TRANSVERSALITE

Dans le cadre des aides à l'installation agricole, le département est en lien permanent avec la DDT et la Chambre d'agriculture et un organisme comptable spécialisé

+

PILOTAGE

DAT - Service Agriculture et Forêt

+

PARTICIPATION

Rencontres avec la Chambre d'agriculture et un organisme comptable spécialisé

++

EVALUATION

BILANS PONCTUELS ET ANNUELS

La convention Arnica des Hautes Vosges

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

L'attractivité du territoire

Thématique

L'agriculture

Direction pilote

PDT – DAT – Service Agriculture et Forêt

Description

La cueillette de l'Arnica constitue une activité économique importante pour le massif des Vosges, lequel fournit près de 90% de la ressource sauvage récoltée en France. Cette espèce, lorsqu'elle est présente en abondance, est également indicatrice d'un bon état de conservation des hautes chaumes et donc d'une biodiversité préservée. Ces objectifs rejoignent ceux du site natura 2000 des Hautes Vosges, visant la préservation de milieux naturels rares en Europe communautaire en prenant en compte l'ensemble des aspects socio-économiques. Cette convention vise à organiser les acteurs impliqués dans la cueillette de l'Arnica mais également d'autres plantes médicinales récoltées à la marge sur le secteur des Hautes Vosges, et à garantir la conservation de ces plantes en tant que ressources communes.

Partenaires

Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Syndicat Mixte d'Aménagement du Markstein-Grand Ballon, Région Grand Est, cueilleurs, laboratoires, communes, propriétaires, agriculteurs, Brigade Verte, ONF, ONCFS, Gendarmerie Nationale, Markstein Airways, accompagnateurs de montagne

Budget 15 000 €

PISTES D'AMELIORATION

- ⇒ Optimiser la cueillette (limite en tonnage et nombre de cueilleurs)
- ⇒ Essais de culture sauvage dans les Vosges
- ⇒ Etudes scientifiques afin de comparer l'arnica de culture/l'arnica sauvage et l'arnica des Vosges/l'arnica de Roumanie

Contact : adechoux@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Faire cohabiter les pratiques des exploitants du domaine skiable et des agriculteurs avec celles des cueilleurs et des laboratoires.

++

EPANOUISSEMENT

L'arnica est connue pour ses propriétés antalgiques, anti-inflammatoires, cicatrisantes et circulatoires. Elle est également utilisée dans les Spas et produits de bien-être.

++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Préservation de la plante, conservation des hautes chaumes.

0

CLIMAT

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Les organismes de contrôle contribuent à la lutte contre la cueillette sauvage
Une partie de l'Arnica est transformée sur place.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- Quantités de plantes entières et de capitules cueillies
- Nombre de cueilleurs
- Commentaires sur l'organisation de la cueillette

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

Optimisation de l'organisation de la cueillette.

+

TRANSVERSALITE

Mission partagée avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

+

PILOTAGE

Un Comité de pilotage a été instauré, il est composé d'un représentant de chaque commune ou propriétaire, du Parc, de la Région Grand Est, du Conseil départemental des Vosges, du Syndicat mixte d'Aménagement du Markstein - Grand Ballon, des cueilleurs, des laboratoires et des agriculteurs.

++

PARTICIPATION

Réunions régulières avec participation active de tous les acteurs.

+

EVALUATION

Fiche de suivi de cueillette remplie par les responsables de cueillette.
Réunion de bilan début année N+1.

La carte ZAP+88

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

L'attractivité du territoire

Thématique

La jeunesse

Direction pilote

PDT – Direction de la Culture, du Sport et de la Jeunesse

Description

Carte jeunes départementale destinée aux Vosgiens de 10 à 25 ans, offrant des réductions et des avantages auprès des partenaires ainsi que des bourses sous conditions

Partenaires

350 partenaires répartis sur tout le territoire vosgien, issus des différents domaines d'actions de la carte ZAP (auto-écoles, librairies, cinémas, clubs de sport, sites culturels ou de loisirs...).

Budget

1 000 000 €

PISTES D'AMELIORATION

Après le paiement de la carte ZAP en ligne, réflexion sur la possibilité de dématérialiser le chéquier ZAP.

Contact : aberard@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Aide à destination des jeunes à l'accès à la culture, au sport et aux loisirs, à la mobilité et à la formation

++

EPANOUISSEMENT

Outil favorisant l'autonomie des 10-25 ans, avec l'objectif de faciliter leur accès à la culture, au sport et aux loisirs, à la mobilité et à la formation, et de renforcer leur sentiment d'appartenance à une collectivité.

+

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Attention portée à l'affranchissement des courriers d'envoi des cartes ZAP, communication par courriel privilégiée avec les jeunes (dont l'envoi d'un chèque sport dématérialisé en cours d'année).
Paiement en ligne de la carte ZAP.

0

CLIMAT

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Pour les jeunes, apprentissage de la gestion d'un budget, avec les chèques ZAP et les coupons de réduction.

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)**

- 17 029 cartes vendues en 2015, dont 65 % par Internet ;
- 1294 bourses « conduite accompagnée » et 1 278 « permis voiture/moto »
- 127 « BAFA »
- Suivi rigoureux du budget ;
- Développement des partenariats sans conséquence financière pour le Département.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

Renouvellement des partenariats chaque année, avec respect de l'équité à la fois sur le territoire et dans les domaines d'intervention.

+

TRANSVERSALITE

Liée à la multiplicité des thèmes abordés.

+

PILOTAGE

Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

++

PARTICIPATION

Implication de tous les acteurs liés au dispositif.

++

EVALUATION

Permanente, compte tenu des contacts réguliers avec les jeunes et leurs familles (mails, appels téléphoniques, visites...) et avec les partenaires (qui envoient à la Mission Jeunes leurs demandes de remboursement des chèques ZAP).

Le schéma départemental des enseignements artistiques

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

L'attractivité du territoire

Thématique

La culture et le sport

Direction pilote

PDT – Direction de la Culture, du Sport et de la Jeunesse

Description

Cadre d'action proposé pour 5 ans constituant l'outil politique à partir duquel s'organise l'action culturelle du Conseil départemental en matière d'arts vivants.

Il œuvre à :

L'accès à un enseignement et à des pratiques artistiques diversifiées et de qualité ; l'animation des territoires par une mise en réseau des acteurs culturels ; le développement du département des Vosges : développement économique, rayonnement du territoire, dynamique démographique, solidarité ; la cohésion sociale de notre territoire : mixité culturelle, rencontres intergénérationnelles, épanouissement individuel et collectif, insertion par la culture...

Axe 1 : Affirmer l'accès pour tous à l'art et à la culture.

Axe 2 : Accompagner l'évolution des pratiques artistiques.

Axe 3 : Appuyer la structuration territoriale

Quelques grands principes : renforcer les partenariats dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle ; mettre les artistes au cœur des établissements scolaires dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturelle ; accompagner des projets artistiques et culturels favorisant la rencontre avec de nouveaux publics, notamment ceux qui sont les plus éloignés de la culture pour des raisons diverses : économiques, sociales, familiales, judiciaires ou sanitaires ; favoriser le développement de l'offre pédagogique et artistique des enseignements ; poursuivre la mise en place d'espaces de rencontres et de sensibilisation à destination des élus et des professionnels ; inciter à une ouverture sur de nouvelles pédagogies et d'autres domaines esthétiques ; développer le travail en réseau entre les établissements d'enseignement et les structures culturelles du territoire ; développer la mutualisation de moyens.

Partenaires

Direction de l'Education, Pôle du Développement de la Solidarité, Services de l'Education Nationale (Rectorat Nancy-Metz, Direction des services départementaux de l'Education Nationale), Conseil régional, Direction Régionale des Affaires Culturelles, les établissements d'enseignement artistiques, les structures de pratique artistiques

Budget

136 500 €

Contact : eafanassieff@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Favorise le lien social entre les habitants d'un même territoire et entre les générations ; incite à la coopération entre territoires ; incite à la réduction des inégalités en matière d'accès à la culture sous toutes ses formes (via politique tarifaire, aménagement culturel du territoire, projets spécifiques à destination des publics les plus éloignés de la culture, mutualisation de moyens...).

++

EPANOUISSEMENT

Favorise l'offre pédagogique des enseignements artistiques. Favorise les actions culturelles de qualité comme l'outil de développement culturel du territoire pour un territoire vivant, attractif et solidaire. Permet la sensibilisation du public aux différentes formes d'expression artistique. Garantit l'accès à l'éducation artistique et culturelle pour tous et à tous les âges. Favorise un accès à la culture pour tous (élargissement des publics, notamment ceux qui sont les plus éloignés de la culture).

0

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

+

CLIMAT

Incite les territoires à favoriser des projets culturels en lien avec les structures et acteurs culturels locaux.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Développe une action en complémentarité avec les politiques portées par les différents échelons politiques et institutionnels du territoire.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- 277 structures d'enseignement et de pratique artistique en réseau ;
- 32 structures professionnelles partenaires qui irriguent leurs actions sur des territoires définis (partenariat avec implication financière) ;
- 40 projets innovants soutenus ;
- 217 journées de formation ;
- 18 600 vosgiens ayant une pratique artistique hebdomadaire ;
- + de 300 000 spectateurs/an.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

Les partenariats sont réétudiés tous les ans au vu des bilans très détaillés demandés aux structures partenaires et des priorités départementales.

++

TRANSVERSALITE

Indispensable à la mise en œuvre de cette action.

+

PILOTAGE

Le suivi est assuré par le Service de l'Action Culturelle et Sportive Territoriale en concertation étroite et régulière avec les partenaires.

+

PARTICIPATION

Projet construit sur une démarche partenariale. Cette action permet de développer le travail en réseau entre les structures culturelles du territoire.

++

EVALUATION

L'évaluation de chaque action s'effectue à l'aide d'indicateurs, prédéfinis dans chaque fiche action, en fonction du résultat à mesurer. Un bilan annuel sert de base de travail pour le plan d'actions de l'année suivante.

Le dispositif d'aides culturelles

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

L'attractivité du territoire

Thématique

La culture et le sport

Direction pilote

PDT – Direction de la Culture, du Sport et de la Jeunesse

Description

Dispositif d'aides en matière culturelle dont l'objectif est de favoriser l'accès à tous à la culture, en s'appuyant sur un partenariat avec les acteurs de la vie culturelle et les structures intercommunales, souvent les mieux placées pour fédérer des initiatives locales et développer des projets structurants.

Sept dispositifs de soutien sont distingués en deux axes :

Axe 1 : l'animation et l'irrigation culturelle du territoire ; Soutien aux acteurs culturels par un conventionnement pluriannuel ; Soutien aux festivals et événements culturels à forte notoriété ; Soutien aux manifestations et projets culturels dans les Vosges.

Axe 2 : le soutien à la création artistique et à la diffusion ; Soutien aux structures de création et de diffusion ; Soutien à la création – spectacles vivants ; Soutien à la création – arts plastiques ; Soutien à l'accueil de compagnies ou d'artistes en résidence de création.

Objectifs :

Encourager l'accès de tous à la culture ; Promouvoir la diversité culturelle ; Valoriser et dynamiser les territoires grâce à une programmation culturelle de qualité, respectueuse de l'identité et de l'histoire des territoires ; Soutenir le lancement d'initiatives intercommunales fédératrices ; Apporter une aide aux structures professionnelles vosgiennes qui proposent une programmation de qualité ; Permettre le développement de projets de qualité dans le département et notamment en milieu rural ; Favoriser l'émergence de nouveaux talents ; Favoriser la création artistique comme outil de développement culturel du territoire et permettre la sensibilisation du public aux différentes formes d'expression artistique.

Partenaires

Direction de l'Éducation, Direction de l'Attractivité du Territoire, Direction de la Communication, Direction de la Prospective, des Contractualisations et du Développement Durable, Pôle du développement de la Solidarité, Services de l'Éducation Nationale (Rectorat Nancy-Metz, Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale), Conseil Régional, Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Budget

430 000 €

Contact : eafanassieff@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Favorise le lien social entre les habitants d'un même territoire et entre les générations ; incite à la coopération entre territoires ; incite à la réduction des inégalités en matière d'accès à la culture sous toutes ses formes (via politique tarifaire, aménagement culturel du territoire, projets spécifiques à destination des publics les plus éloignés de la culture...).

++

EPANOUISSEMENT

Favorise les actions culturelles de qualité comme outil de développement culturel du territoire pour un territoire vivant, attractif et solidaire. Permet la sensibilisation du public aux différentes formes d'expression artistique. Garantit l'accès à l'éducation artistique et culturelle pour tous et à tous les âges. Favorise un accès à la culture pour tous (élargissement des publics, notamment ceux qui sont les plus éloignés de la culture).

0

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

0

CLIMAT

Incite les territoires à favoriser des projets culturels en lien avec les structures et acteurs culturels locaux, ce qui devrait améliorer les offres collectives par exemple pour les transports. L'appui aux animations culturelles peut aussi engendrer une hausse des déplacements, émetteurs de gaz à effet de serre.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Prend en compte l'impact environnemental (aménagement du site, gestion des déchets...) pour toute manifestation culturelle de grande ampleur comme les festivals.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- 32 structures professionnelles partenaires qui irriguent leurs actions sur des territoires définis (partenariat avec implication financière) ;
- 110 structures satellites (partenariat sans conséquence financière) ;
- réparties sur l'ensemble du territoire vosgien ;
- répondant aux exigences du Conseil départemental en matière de création, de diffusion, de formation, de sensibilisation et d'éducation artistique et culturelle ;
- dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre, des arts du cirque, des arts plastiques, de l'oralité, de la lecture, de l'écriture, du cinéma et d'actions pluridisciplinaires ;
- 250 000 personnes touchées par an.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

Les partenariats sont réévalués tous les ans au vu des bilans très détaillés demandés aux structures partenaires et des priorités départementales.

++

TRANSVERSALITE

Indispensable à la mise en œuvre de cette action.

+

PILOTAGE

Le suivi est assuré par le Service de l'Action Culturelle et Sportive Territoriale en concertation étroite et régulière avec les partenaires et en lien avec le Vice-président délégué à la culture.

+

PARTICIPATION

Projet construit sur une démarche partenariale. Cette action permet de développer le travail en réseau entre les structures culturelles du territoire.

++

EVALUATION

Bilan annuel détaillé et croisé avec les partenaires.

Les « Rencontre avec ... »

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

L'attractivité du territoire

Thématique

La culture et le sport

Direction pilote

PDT – Direction de la Culture, du Sport et de la Jeunesse.

Description

Animer le territoire en proposant gratuitement aux bibliothèques du territoire, une manifestation culturelle sur un thème ou un pays pendant deux mois.

Partenaires

DRAC (CTL)
Bibliothèques participantes (données variables d'une année sur l'autre)

Budget

45 500 €
Participation DRAC dans le cadre du Contrat territoire-Lecture

PISTES D'AMELIORATION

Plus de partenariats en transversalité (PDS pour publics spécifiques, acteurs culturels locaux)

Contact : sveer@vosges.fr**FINALITES**

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

L'opération vise à irriguer tout le territoire du département, et en particulier les territoires déficitaires en lecture publique. Elle cherche également à toucher le plus large public possible. Des actions sont notamment menées avec des publics spécifiques (ateliers à destination de groupes de personnes handicapées par exemple).

++

EPANOUISSEMENT

L'action favorise l'accès de la population à la culture.

Entre 4 000 et 5 000 spectateurs, en fonction des années, sont présents lors de ces animations.

Des bibliothèques proposent de plus en plus d'animations par elles-mêmes.

0

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

0

CLIMAT

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Points positifs :

- Une communication globale pour le territoire : nous intégrons toutes les animations proposées par les bibliothèques, mises à dispositions ou non par le Conseil départemental dans le programme.
- Une communication diffusée au cours des navettes et tournées (seulement ¼ est adressé par voie postale (pour des raisons de calendriers).
- Une réflexion pour la mise à disposition des intervenants dans les bibliothèques qui doit leur permettre de ne pas être en concurrence mais bien complémentaires.

Points négatifs :

- Une communication papier qui perdure.

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)**

Indicateurs quantitatifs encore imprécis (spectateurs) et qualitatifs (questionnaires)

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

Prendre en compte les publics spécifiques

0

TRANSVERSALITE

Travailler avec le PDS pour les publics spécifiques

++

PILOTAGE

DCSJ (Médiathèque départementale).

+

PARTICIPATION

Bibliothèques et médiathèques vosgiennes volontaires. (Le nombre de bibliothèques varie d'une année sur l'autre).

++

EVALUATION

Bilan annuel (questionnaires aux collectivités participantes)

La mise en place d'un service en ligne de ressources documentaires des bibliothèques

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

L'attractivité du territoire

Thématique

La culture et le sport

Direction pilote

PDT – Direction de la Culture, du Sport et de la Jeunesse

Description

Proposer une plateforme de ressources numériques en ligne aux usagers des bibliothèques partenaires (12 bibliothèques partenaires à ce jour). Favoriser l'accès à la culture à des publics éloignés, empêchés et en dehors des horaires d'ouverture. « La mallette numérique » présente des livres, de la musique, des films, de l'autoformation bureautique et langues étrangères...

Partenaires

DRAC (CTL)
Attignéville
CC Terre de Granite (Vagney)
CCPHV (Remiremont)
Etival
Gérardmer
Le Thillot
Mirecourt
Vittel

Budget

38 000 €
Participation DRAC dans le cadre du Contrat territoire-Lecture

PISTES D'AMELIORATION

Développer les partenariats avec l'ensemble des collectivités pour proposer une offre unique aux bibliothèques. Les coûts financiers seront moins importants qu'à titre individuel.

Contact : ndupuy@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Proposer des biens culturels à des publics éloignés.

++

EPANOUISSEMENT

Ressources variées disponibles à domicile, certaines bibliothèques créent des animations qui peuvent réunir les usagers autour de thématiques et créer des échanges (Festival national « Chacun son court » pendant lequel les médiathèques peuvent proposer des projections publiques pendant une dizaine de jours).

+

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

A moyen terme il y aura une diminution des collections physiques (moins de papier et de compact disc).

+

CLIMAT

En pérennisant cette plateforme en ligne les déplacements quotidiens peuvent être réduits (mais ce n'est pas l'objectif).

0

ECONOMIE RESPONSABLE

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

Indicateurs disponibles : le nombre de ressources utilisées, le type de ressources utilisées, le nombre de consultations, le nombre d'inscrits utilisant le service et suivi financier.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

Projet d'élargir la participation à l'ensemble des bibliothèques et médiathèques volontaires du département

++

TRANSVERSALITE

Nombreux partenaires impliqués dans le dispositif et diversité des entrées culturelles.

+

PILOTAGE

DCSJ (Médiathèque départementale)

+

PARTICIPATION

Les ressources sont proposées aux bibliothèques du territoire vosgien

+

EVALUATION

Bilan annuel chiffré

Bike.vosges : les Vosges en mode cycloport

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

L'attractivité du territoire

Thématique

La culture et le sport

Direction pilote

PDT – Direction de la Culture, du Sport et de la Jeunesse

Description

Installation de 11 parcours cyclo sportifs et 3 parcours VTT sur le territoire et évolution de l'application mobile et du site internet.

Partenaires

Comité départemental de cyclisme
Fédération Française de Cyclisme
Espace Cycloport
Office National des Forêts

Budget

52 000 €

PISTES D'AMELIORATIONContact : odubois-dunilac@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Développer la pratique du vélo.
Promouvoir le sport et ses valeurs.
Développer l'attractivité territoriale.
Faire cohabiter les usagers de la route.

+

EPANOUISSEMENT

Une offre cyclable cohérente et lisible pour les amateurs de vélo sportif et de loisirs.
889 kilomètres balisés.
Un site internet complet et une application mobile dédiée pratique et ludique : réalité augmentée, guidage GPS, conseils des pros, challenge, communauté.
Une animation annuelle : randonnée inaugurale en juin 2015.

++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Inscrit dans le cadre du développement maîtrisé des sports de nature (compétence du Département) et dans la durée.
Signalisation minimale.
Utilisation des supports existants, voire regroupement de panneaux.

+

CLIMAT

Pratique douce qui participe au maintien de la qualité de l'air.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Contribue à la bonne santé, au bien-être des personnes.
Développement du tourisme par le vélo.
Cohérence territoriale.
1^{er} département labellisé Espace Cycloport.

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)**

Nombre de téléchargements : 2 000 au total
Nombre de vues : 48 000 au total en juillet 2016

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

Prise en compte des commentaires laissés par les utilisateurs.
Version 2 intégrant de nouvelles fonctionnalités et nouveaux parcours en projet.
Développement de parcours Vtt et de trail.

+

TRANSVERSALITE

Travail en interservices : route, communication, informatique, reprographie, SIG.

+

PILOTAGE

Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

++

PARTICIPATION

Implication des partenaires, notamment le Comité départemental de cyclisme et des cyclistes pros du département et les EPCI

++

EVALUATION

Analyse des éléments statistiques, des commentaires des utilisateurs, des médias.

LA QUALITÉ DE VIE DES VOSGIENS

The background of the page is composed of several overlapping geometric shapes in various shades of green. At the top, there is a solid green horizontal band. Below it, a white area contains the title text. The lower portion of the page is filled with large, overlapping triangles and polygons in light and medium green tones, creating a layered, mountain-like effect. The bottom edge of the page is a solid dark green.

Le projet « compostage et jardin » de la Maison de l'enfance et de la famille (MEF) de Golbey

Enjeu du Plan Vosges Ambitions 2021

La qualité de vie des Vosgiens

Thématiques

L'enfance et la famille

Direction pilote

DEF - MEF

Description

La Maison de l'Enfance et de la Famille a souhaité, en partenariat avec le SICOVAD, mettre en place un dispositif de compostage de proximité. Trois composteurs en bois d'une capacité unitaire de 600 litres placés sur une parcelle proche des cuisines et du jardin pédagogique permettront de traiter les déchets issus des cuisines et du jardin potager.

L'apport des principaux déchets, le brassage et l'arrosage reposeront sur les usagers et le personnel de la structure. Le compost produit sera utilisé dans les parcelles de jardin et dans les espaces verts du site de Golbey.

Partenaires

SICOVAD

Budget

0 €

[Contact : vdescles@vosges.fr]

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

En plus de constituer une véritable sensibilisation des jeunes au développement durable, cette action de promotion et d'accompagnement du compostage de proximité des déchets organiques permettra d'associer sur une action identique l'ensemble des groupes d'enfants accueillis quel que soit leur âge dans un cadre organisationnel pluridisciplinaire : services éducatifs et services techniques.

+

EPANOUISSEMENT

Favoriser la mise en place de projets éducatifs transversaux est une des préconisations majeures du projet d'établissement 2015-2020 de la MEF en vue d'instaurer un milieu vivant et interactif propice à un accompagnement dynamique et constructif des enfants.

+

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Le compostage permet de traiter les déchets des cuisines tout en favorisant la biodiversité du jardin.

0

CLIMAT

0

ECONOMIE RESPONSABLE

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

L'opération sera initiée seulement au cours du 2^{ème} semestre 2016. Il conviendra, par la suite, de mesurer les quantités de déchets traités et d'apprécier le succès de cette action auprès des enfants

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

Les projets évoluent, se complètent et s'imbriquent les uns aux autres. Plusieurs actions se sont succédé et présentent des caractères de complémentarité : carrés potagers au jardin, opérations de plantations, ateliers de cuisine avec les enfants...

+

TRANSVERSALITE

Cette action s'inscrit intégralement dans l'optique du projet d'établissement de la MEF en promouvant des activités transversales aux différents métiers qui y sont représentés : cuisiniers ; techniciens « maintenance », éducatifs.

+

PILOTAGE

Chef des services techniques et référent maintenance

+

PARTICIPATION

Les différents acteurs de la structure sont mobilisés. La difficulté reste cependant de maintenir un niveau satisfaisant d'adhésion et de mobilisation.

0

EVALUATION

ne pourra intervenir qu'en fin 2017 au vu des indicateurs de suivi énoncés ci-dessus.

La collecte de papier du Groupe Hébé Remiremont

Enjeu du Plan Vosges Ambitions

2021

La qualité de vie des Vosgiens

Thématiques

L'enfance et la famille

Direction pilote

PDS – DEF - MEF

Description

Durant l'année écoulée, six adolescentes ont été successivement accueillies à Hébé. Nous avons construit avec elles et nos partenaires de *Jeunesse et Cultures* et de la *MJC Savouret*, un projet de solidarité de trois semaines au Sénégal.

Pour pouvoir mener à bien cet ambitieux projet, nous avons dû mener des actions de financement complémentaires.

L'une de ces actions a consisté à collecter des déchets papiers et cartons afin de les revendre à une grande entreprise spécialisée en recyclage et valorisation des déchets.

Les adolescentes ont mené 2 types de collectes :

- régulières au sein de la MEF, auprès des cuisines et des ateliers, ainsi que sur les groupes Chrysalides et Hébé.

- hebdomadaires, chaque vendredi matin, à Remiremont, auprès de huit grandes surfaces et de cinq magasins

Partenaires

Véolia Environnement, Aldi, Bricomarché, But, Chaussea, Kiabi, Maga meubles, Noz, Thiriet, Camaïeu, Célio Homme & Co (2 boutiques), Le capucin

Budget

0 €

Contact : abourion@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

■ COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Pour cette opération de recyclage les adolescentes, accompagnées des éducateurs du groupe Hébé, sont allées démarcher les entreprises de Remiremont avec leur projet et ont noué des partenariats avec elles. L'entreprise à laquelle ils se sont adressés est Véolia environnement

++

■ EPANOUISSEMENT

Les actions de financement que l'équipe éducative d'Hébé a menées, et notamment celle du recyclage, ont permis aux adolescentes de participer au financement du projet de solidarité au Sénégal, de prendre chacune des initiatives et des responsabilités. Elles ont appris à s'organiser avec les autres et se sont confrontées au monde du travail. Elles en ont retiré une grande satisfaction personnelle. Dans le travail vers l'autonomie que cette équipe mène, ces projets permettent aux jeunes filles de s'ouvrir d'avantage aux autres, de développer leurs compétences et d'accroître la confiance qu'elles ont en elles.

0

■ BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

0

■ CLIMAT

+

■ ECONOMIE RESPONSABLE

Les opérations de collectes ont permis aux adolescentes de réaliser les quantités énormes de papier et de carton que nous utilisons tous chaque jour, tant à nos domiciles que dans l'industrie. La confrontation à cette réalité a permis une prise de conscience des excès de notre modèle actuel et a permis de mener une réflexion plus large sur nos consommations.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

■ AMELIORATION CONTINUE

Pour l'année scolaire à venir, les adolescentes vont reconduire leur action de collecte pour financer de nouveaux projets, et chercher à entrainer de nouveaux partenaires.

0

■ TRANSVERSALITE

++

■ PILOTAGE

Equipe éducative encadrant le groupe Hébé

0

■ PARTICIPATION

0

■ EVALUATION

LIVO : l'amélioration continue du réseau de transport

Enjeu du Plan Vosges Ambitions
2021

La qualité de vie des Vosgiens

Thématiques

La mobilité

Direction pilote

PDT – DAT – Economie et mobilité

Description

Amélioration de l'offre de transport collectif avec la création de nouveaux projets (renforcement ligne Epinal – Gérardmer, Navette de Bouzey) encourageant la mobilité des vosgiens

Partenaires

Transporteurs, Conseil Régional, Communauté d'agglomération d'Epinal

Budget

5 300 000 € (Contribution 2015 versée aux délégataires)

PISTES D'AMELIORATION

Etudier une offre de transport adaptée aux besoins réels.

Créer un comité de pilotage avec les partenaires extérieurs.

Réaliser une enquête sur le profil des usagers.

Contact : jpothier@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Encourager l'utilisation du transport en commun. Tarification avantageuse pour les publics « captifs » : jeunes, bénéficiaires du RSA, personnes âgées

+

EPANOUISSEMENT

Accessibilité aux services publics. Connexion entre les principales villes du Département.

0

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

+

CLIMAT

Développement d'expérimentation de « report modal » entre Gérardmer et Epinal, création d'une navette de Bouzey favorisant l'utilisation du transport collectif.

++

ECONOMIE RESPONSABLE

Implication des transporteurs locaux : emploi non délocalisable. Les kilomètres optimisés, dans le cadre du programme d'études, sont réinjectés dans le réseau via une nouvelle offre de transport.

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)**

- 27 lignes régulières dont 7 structurantes s'articulant autour de 9 pôles,
- 800 à 1000 personnes transportées par jour (hors usagers scolaires),
- 3 000 000 km par an.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

Développement d'un programme d'études permettant de supprimer les kilomètres improductifs et de développer l'offre.

+

TRANSVERSALITE

Recherche de complémentarité avec les réseaux existants dont METROLOR (Réseau TER Régional)

+

PILOTAGE

Comité de suivi avec les délégataires mais pas de réunion avec des partenaires extérieurs.

0

PARTICIPATION

+

EVALUATION

Rapport d'activité annuel et trimestriel. Enquête image.

Le plan « abeilles et insectes pollinisateurs »

Enjeu du Plan Vosges Ambitions 2021

La qualité de vie des Vosgiens

Thématique

L'environnement

Direction pilote

DGS – DPCDD – SCDD

Description

Le plan départemental « abeilles et insectes pollinisateurs » a été initié suite à l'alerte des apiculteurs. Il s'appuie sur les acteurs concernés et crée une dynamique autour du thème des abeilles et des insectes pollinisateurs. Chaque partenaire met en œuvre ensuite, dans ses domaines d'intervention, des actions répondant aux enjeux du plan. Des actions collectives sont également menées ainsi que des projets à vocation expérimentale.

Exemples d'actions répondant aux objectifs du plan :

- analyse des miels et pollens, AOP miel de sapin,
- suivi du fauchage raisonné des routes départementales,
- opération « ruches » pilotée par la Direction de la Gestion Administrative des Solidarités,
- sensibilisation du grand public et des scolaires au travers des actions financées par la Mission Développement Durable,
- démarche interne sur les produits phytosanitaires mise en œuvre avec le soutien de l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Partenaires

Services du Conseil départemental (DRP – DAT (environnement – agriculture et forêt – tourisme), SCDD, Laboratoire départemental), Association des Maires des Vosges, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, FREDON Lorraine (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), services de l'Education Nationale, fédération Apivosges, GDSA (Groupement de Défense Sanitaire Apicole), syndicat AOP Miel de sapin des Vosges, Direction Départementale des Territoires, Fédération des Chasseurs, Chambre d'Agriculture, Office National des Forêts, Centre Régional de la Propriété Forestière, Association des Communes Forestières, Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Ecole d'horticulture de Roville-aux-Chênes, réseau des pépiniéristes producteurs et personnes ressources indépendantes (M. Jacques Piquée...).

Budget

6 250 €

[Contact : planabeilles@vosges.fr]

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

0

▪ COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

+

▪ EPANOUISSEMENT

Contribution à un environnement et un cadre de vie de qualité.

+

▪ BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Répondre aux deux enjeux que sont la réduction/suppression des produits phytosanitaires et le maintien/développement des plantes mellifères. Les actions menées ont des répercussions sur la biodiversité, les paysages, la qualité de l'eau, la santé animale et humaine, et sur l'ensemble de la chaîne alimentaire des écosystèmes.

0

▪ CLIMAT

+

▪ ECONOMIE RESPONSABLE

Actions en faveur de l'apiculture professionnelle et amateur.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- Nombre de démarches réalisées par an auprès des acteurs.
- Nombre de réunions des groupes projets thématiques.
- Nombre de demandes de labellisation d'actions au titre du plan par les services et partenaires.
- Nombre de documents ou actions de sensibilisation réalisés.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

▪ AMELIORATION CONTINUE

Objectif de poursuite de la sensibilisation des publics et d'implication du plus grand nombre d'acteurs concernés par les thématiques du plan.

+

▪ TRANSVERSALITE

Approche pluridisciplinaire : enjeux paysagers, agricoles, environnementaux et économiques.

++

▪ PILOTAGE

Le pilotage du plan, en mode projet, est assuré par la chargée de mission « paysage et biodiversité » de la DPCDD, avec l'appui de l'assistante du service. Le comité de pilotage présidé par le Vice-président délégué, ainsi que des groupes de travail thématiques ont été relancés en 2014, après une reprise de contact avec les partenaires.

+

▪ PARTICIPATION

Un comité de pilotage réunit tous les acteurs concernés : institutions, organismes techniques, apiculteurs, mais aussi experts indépendants.

+

▪ EVALUATION

En continu dans le cadre des comités de pilotage organisés annuellement.

PISTES D'AMELIORATION

Amplifier l'animation des actions du plan par un renfort d'ETP (aujourd'hui 20% du poste de chargée de mission paysage et biodiversité).

La politique départementale des Espaces Naturels Sensibles

Enjeu du Plan Vosges Ambitions 2021

La qualité de vie des Vosgiens

Thématique

L'environnement

Direction pilote

PDT – DAT – Environnement

Description

Il s'agit de la préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Dans le cadre de la compétence des Départements en matière de protection, d'ouverture au public et de gestion de ces espaces, le Conseil départemental s'appuie essentiellement sur les volontés locales (soutien technique et financier aux communes, groupements de communes, associations ou privés) pour mener à bien sa politique. Un volet « sensibilisation » est indispensable pour impliquer et responsabiliser les porteurs de projets (privés ou publics). Un marché pour l'animation de cette politique a été passé fin 2014 pour 4 ans.

Partenaires

Préfecture, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine, Direction Départementale des Territoires, Conseil régional, Conseils départementaux 54, 55 et 57, Agences de l'Eau Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée - Corse, Association des Maires des Vosges, Association des Communes Forestières, Office National des Forêts, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Voies Navigables de France, Chambre d'agriculture, Centre Régional de la Propriété Forestière, Fédérations des Chasseurs et des Pêcheurs, Centre Régional de Documentation Pédagogique, Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, Pôle Lorrain du futur Conservatoire Botanique du Nord Est, communes et Communautés de communes, ERDF....

Budget

- 230 000 € pour l'animation de la politique
- 100 000 € pour la gestion des sites
- 25 000 € pour la préservation de sites

Contact : mlevy@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Aménagements réalisés pour permettre l'accès de certains sites aux personnes à mobilité réduite, déficients visuels et personnes handicapées mentales. Les porteurs de projets confient ensuite la gestion des sites à un organisme compétent qui fait intervenir partiellement des équipes d'insertion.

+

EPANOUISSEMENT

Contribution à un environnement et un cadre de vie de qualité pour les Vosgiens et les touristes.

++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Préservation de la biodiversité (faune, flore, écosystèmes, paysages).

+

CLIMAT

La dématérialisation totale n'est pas recherchée car elle n'est pas suffisante par rapport aux objectifs de sensibilisation tout public. Quand c'est possible, réduction et optimisation des documents papier.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Outil de développement du territoire.

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)**

- 465 sites dans l'inventaire des ENS
- 63 sites préservés depuis 2000

60 riverains participant à des actions de sensibilisation sur site

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

En 2016 :

- Poursuite de la réalisation d'un site-vitrine pour faire connaître les ENS ouverts au public
- Poursuite de la mise à jour des données naturalistes via une Base de Données spécifiques
- Poursuite de la démarche de mise en ligne des fiches ENS (accès de l'information au grand public).

++

TRANSVERSALITE

Travail coordonné avec les services concernés par le paysage, la contractualisation, l'économie et le tourisme, l'éducation à l'environnement, la forêt et Tignécourt, les documents d'urbanisme, la route, les aménagements fonciers, le service foncier.

++

PILOTAGE

Un comité de pilotage présidé par le vice-président délégué et renforcé par deux Conseillers départementaux regroupe tous les acteurs concernés y compris régionaux, se réunit 1 fois/an. La stratégie départementale d'intervention définie en 2000 est remise à jour régulièrement avec une approche scientifique et pragmatique (priorisation des sites en fonction de critères écologiques et contextuels). Des comités de suivi technique ont lieu 4 fois par an.

++

PARTICIPATION

Association des acteurs locaux dès le départ de la procédure, concertation continue : collectivités locales, ONF, associations, propriétaires et usagers.

++

EVALUATION

Bilan annuel réalisé et présenté au comité de pilotage.

Elaboration d'une méthodologie de remise à jour de l'inventaire ENS et de la Base de Données ENS.

Elaboration d'une remise à jour de la hiérarchisation des sites prioritaires d'intervention.

L'aide à l'élaboration d'un plan de paysage intercommunal

Enjeu du Plan Vosges Ambitions 2021

La qualité de vie des Vosgiens

Thématique

L'environnement

Direction pilote

DGS – DPCDD – SCDD

Description

Soutien technique et financier des collectivités intercommunales souhaitant élaborer ou renouveler un plan de paysage à l'échelon intercommunal.

Le plan de paysage est un outil d'aide à la décision. Il est la transcription d'un projet de devenir du paysage, commun à tous les acteurs et utilisateurs de l'espace et visant à anticiper l'évolution paysagère d'un territoire pour en préserver l'identité et en valoriser les atouts. C'est un cadre de référence non opposable aux tiers.

Les plans de paysage permettent de décliner localement et opérationnellement les enjeux identifiés dans l'atlas départemental des paysages réalisé en 2005.

Partenaires

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, Parc naturel régional des Ballons des Vosges (selon localisation de la collectivité), Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et le Logement (DREAL), Commissariat à l'aménagement du massif des Vosges, Direction Départementale des Territoires, Chambres consulaires, etc.

Budget

Pas de ligne budgétaire dédiée mais budget intégré dans les lignes pour les aménagements paysagers qui financent également le dispositif pour la plantation de haies champêtres et les Opérations Programmées d'Amélioration des Vergers : 92 500 € en 2016

PISTES D'AMELIORATION

Améliorer le suivi et l'évaluation des actions des plans de paysage, en lien avec les agents de développement dans les Communautés de communes.

Contact : sgysin@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Approche du paysage dans son ensemble : prise en compte des paysages aussi bien remarquables, « ordinaires » ou dégradés au sens de la convention européenne du paysage ; concertation avec les acteurs locaux pendant l'élaboration.

+

PANOUISSEMENT

Contribution à un environnement et un cadre de vie agréable pour les habitants et les touristes ; apport de la lumière aux habitations et préservation d'activités agricoles génératrices de paysages de qualité.

++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Elaboration d'un programme d'actions avec des objectifs en termes de maintien d'espaces ouverts dans le massif, création de connexions écologiques, protection des milieux, appui à la Trame Verte et Bleue.

+

CLIMAT

Meilleure gestion de l'équilibre forêt / espaces agricoles / espaces urbanisés. Limitation de l'étalement urbain engendrant des conséquences positives sur le climat (limitation des déplacements – mobilisation moindre d'énergie dans les processus de construction...)

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Objectif de maintien d'espaces ouverts permettant l'installation et/ou la pérennité de l'activité agricole (prairies de pâture, prés de fauche, ...).

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- 17 plans de paysage finalisés, 2 en cours d'extension
- Selon les communautés de communes : évaluation de l'avancée et de la réalisation du programme d'action

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

Objectif de poursuite de la mise en œuvre des plans de paysage et notamment leur extension à l'ouest du département.

+

TRANSVERSALITE

Approche pluridisciplinaire : enjeux paysagers, agricoles, agronomiques, touristiques, urbains, biodiversité des milieux ; transversalité entre services en interne : réglementation des boisements, politique des Espaces Naturels Sensibles.

++

PILOTAGE

Comité de pilotage et comité de suivi avec chaque Communauté de communes.

++

PARTICIPATION

Démarche participative et partenariale avec travail complémentaire des acteurs impliqués pour le suivi technique notamment.

+

EVALUATION

En continu avec le suivi des actions réalisées pour chaque plan de paysage.

L'aide aux aménagements paysagers

Enjeu du Plan Vosges Ambitions 2021

La qualité de vie des Vosgiens

Thématique

L'environnement

Direction pilote

DGS – DPCDD - SCDD

Description

Soutien technique et financier des porteurs de projets (privés ou collectivités) dont le projet s'inscrit dans le plan de paysage mis en œuvre sur le territoire.

Partenaires

Commissariat de Massif, collectivités (selon les cas), Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Direction Départementale des Territoires.

Budget

Pas de ligne budgétaire dédiée mais budget intégré dans les lignes pour les aménagements paysagers qui financent également l'élaboration des plans de paysage, le dispositif pour la plantation de haies champêtres et les Opérations Programmées d'Amélioration des Vergers : 92 500 € en 2016

PISTES D'AMELIORATION

Etudier l'évolution dans le temps des aménagements paysagers financés.

Contact : sgysin@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Reconnaissance de l'importance et de la place de l'agriculture dans la gestion des paysages ; création d'Associations Foncières Pastorales ; élaboration d'actions de sensibilisation autour du paysage (journée thématique, exposition, ...).

+

EPANOUISSEMENT

Contribution à un environnement et un cadre de vie agréable pour les habitants et les touristes ; apport de la lumière aux habitations et préservation d'activités agricoles génératrices de paysages de qualité.

++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Maintien d'espaces ouverts dans le massif, création de connexions écologiques, protection des milieux, appui à la Trame Verte et Bleue.

+

CLIMAT

Meilleure gestion de l'équilibre forêt / espaces agricoles / espaces urbanisés ; limitation de l'étalement urbain engendrant des conséquences positives sur le climat (limitation des déplacements – mobilisation moindre d'énergie dans les processus de construction...)

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Objectif de maintien d'espaces ouverts permettant l'installation et/ou la pérennité de l'activité agricole (prairies de pâture, prés de fauche, ...).

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- Surfaces rouvertes dans le massif et financements correspondant : plus de 1,2 M€ engagés depuis la création du dispositif correspondant à plus de 620 ha reconquis (chiffres au 30/08/16).
- Selon les communautés de communes : évaluation de l'avancée et de la réalisation du programme d'action.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

Suivi de la mise en œuvre des aménagements depuis l'origine du projet jusqu'à sa finalisation.

++

TRANSVERSALITE

Approche pluridisciplinaire : enjeux paysagers, agricoles, agronomiques, touristiques, écologiques.

+

PILOTAGE

Suivi technique du dossier.

++

PARTICIPATION

Nombreux échanges entre le porteur de projet et les partenaires techniques ; visites de terrain.

+

EVALUATION

En continu.

L'aide à la plantation de haies et d'arbres d'alignement

Enjeu du Plan Vosges Ambitions 2021

La qualité de vie des Vosgiens

Thématique

L'environnement

Direction pilote

DGS – DPCDD - SCDD

Description

Soutien technique et financier des porteurs de projets, privés et collectivités, qui effectuent des travaux de plantation de haies champêtres et d'arbres d'alignement en zone rurale, au sein de l'espace agricole. Sensibilisation au maintien des haies existantes. Une convention multi-partenaire (Conseil départemental des Vosges, Fédération des Chasseurs, Direction Départementale des Territoires, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement et Chambre d'agriculture) a officialisé la mise en place de ce dispositif à sa création en 2001. La convention a été renouvelée pour la période 2014-2016.

Partenaires

Fédération des Chasseurs des Vosges, Chambre d'Agriculture, Direction Départementale des Territoires, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.

Budget

Pas de ligne budgétaire dédiée mais budget intégré dans les lignes pour les aménagements paysagers qui financent également les plans de paysage et les Opérations Programmées d'Amélioration des Vergers : 92 500 € en 2016. 62 000 € engagés depuis 2001 (chiffres juin 2016).

PISTES D'AMELIORATION

Refonte du dispositif sous forme d'un appel à projet : objectif de simplification de la mise en œuvre des subventions et mobilisation médiatique plus ciblée. Réflexion en cours en 2016 avec les partenaires signataires de la convention pour une mise en application en 2017 après arbitrage des élus.

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

- +

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE
Les plantations peuvent être l'occasion de rencontres intergénérationnelles (projets avec les écoles).
- +

EPANOUISSEMENT
Contribution à un environnement et à un cadre de vie de qualité pour les habitants et les touristes.
- ++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES
Préservation de la biodiversité et des paysages typiques vosgiens, protection des milieux. Rôles d'intérêt général des haies (protection ressource en eau, limitation des risques d'inondation, etc.).
- +

CLIMAT
« Stockage » de carbone par le biais des haies ainsi sauvegardées ou plantées.
- +

ECONOMIE RESPONSABLE
Réseau de haies = ressource potentielle en bois-énergie.

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...) depuis le début du programme en 2001 :**

- Plus de 3 100 ml d'arbres d'alignement plantés ;
- Près de 13 000 ml de haies champêtres plantées ;
- plusieurs articles parus sur le sujet dans divers medias ;
- plusieurs journées de sensibilisation (3 journées organisées par la Chambre d'Agriculture et 6 par le Conseil départemental) ;
- Edition d'une plaquette de sensibilisation ;
- Diffusion des plaquettes éditées par le Parc naturel régional de Lorraine et la région Lorraine.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

- +

AMELIORATION CONTINUE
Objectif de poursuite et d'amélioration de la sensibilisation du public agricole.
- ++

TRANSVERSALITE
Approche pluridisciplinaire : enjeux paysagers, agricoles et agronomiques, biodiversité des milieux (flore, faune).
Transversalité entre services en interne (plan abeilles et insectes pollinisateurs, routes, politique des Espaces Naturels Sensibles).
- ++

PILOTAGE
Suivi du dispositif effectué par la chargée de mission « Paysage », appuyée par un comité de pilotage officiel et un groupe technique regroupant les 5 signataires de la convention.
- ++

PARTICIPATION
Dispositif issu d'une démarche participative (charte pour l'environnement) et partenarial dans son organisation et sa formalisation : établissement d'une convention pluriannuelle (sur une période de 3 ans) entre les acteurs impliqués directement.
- +

EVALUATION
En continu ainsi que lors du renouvellement de la convention pluriannuelle (éléments de bilans).

L'aide aux Opérations Programmées d'Amélioration des Vergers (OPAV)

Enjeu du Plan Vosges Ambitions 2021

La qualité de vie des Vosgiens

Thématique

L'environnement

Direction pilote

DGS – DPCDD - SCDD

Description

Soutien technique et financier des collectivités, qui coordonnent des travaux de plantation, restauration, entretien et/ou valorisation des vergers familiaux et du patrimoine fruitier du territoire en lien avec les acteurs privé du territoire concerné.

Partenaires

Financiers : Europe, Conseil régional, collectivités. Techniques : Chambre d'Agriculture des Vosges, Association des Croqueurs de pommes.

Budget

Pas de ligne budgétaire dédiée, budget intégré dans la ligne dédiée aux aménagements paysagers qui finance également les plans de paysage et le dispositif pour la plantation de haies champêtres : 92 500 € en 2016

PISTES D'AMELIORATION

Améliorer le suivi et l'évaluation des actions de l'OPAV, en lien avec les agents de développement dans les Communautés de communes.

[Contact : sgysin@vosges.fr]

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Rôles d'intérêt général des vergers (maintien d'un savoir-faire et de variétés locales).

+

EPANOUISSEMENT

Contribution à un environnement et à un cadre de vie de qualité pour les habitants et les touristes.

++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Préservation de la biodiversité et des paysages typiques vosgiens, protection des milieux, intérêt mellifère.

+

CLIMAT

« Stockage » de carbone par le biais des arbres ainsi sauvegardés ou plantés.

++

ECONOMIE RESPONSABLE

Vergers = ressource en fruits.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- Nombre d'arbres replantés : plus de 17 000 arbres fruitiers replantés depuis le début du dispositif en 2001.
- Animations autour des 4 vergers conservatoires départementaux et des vergers patrimoniaux mis en place.
- Succès des journées de formation autour de la conduite de l'arbre fruitier (entretien, taille, ...).

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

Objectif de poursuite et d'amélioration de la sensibilisation du public.

++

TRANSVERSALITE

Approche pluridisciplinaire : enjeux paysagers, agricoles et agronomiques, biodiversité des milieux (flore, faune).

+

PILOTAGE

Suivi du dispositif effectué par la chargée de mission « Paysage et biodiversité ».

+

PARTICIPATION

Permanence conseil destinées au public ; organisation de journées thématiques.

+

EVALUATION

En continu.

La politique départementale pour l'eau

Enjeu du Plan Vosges Ambitions 2021

La qualité de vie des Vosgiens

Thématique

L'environnement

Direction pilote

PDT-DAT-Environnement

Description

Il s'agit d'animer et de décliner localement et de façon pertinente les politiques des Agences de l'eau et du Conseil départemental afin d'améliorer la connaissance, prévoir les investissements et les voies d'amélioration sur l'ensemble du territoire des Vosges. Les domaines concernés sont l'assainissement, la ressource en eau et les milieux aquatiques. Le travail essentiel se mène auprès des collectivités, mais pas uniquement, par l'angle technique, réglementaire et financier.

Partenaires

Services de l'Etat, établissements publics, collectivités, associations, bureaux d'études, particuliers...

Budget

237 300 €

PISTES D'AMELIORATION

Adapter la politique aux évolutions prévues dans la loi MAPTAM et la loi NOTRe.

Contact : lchicot@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Les projets menés dans cette politique ont pour but d'améliorer les conditions de vie et de santé des Vosgiens et de répondre aux obligations réglementaires des collectivités.

++

EPANOUISSEMENT

Contribution à un environnement et un cadre de vie de qualité pour les Vosgiens et les touristes.

++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Intrinsèque à la politique elle-même.

0

CLIMAT

++

ECONOMIE RESPONSABLE

Outil de développement du territoire.

⇒ Indicateurs de suivi : non mis à jour car en attente de tableaux de bord par DPCDD

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

Le Schéma départemental d'assainissement a été mis à jour en 2013, celui de l'eau potable en 2014. Les aides aux collectivités corollaires sont ajustées régulièrement. Un SAGE est en cours de rédaction sur la nappe des Grès du Trias Inférieur. L'observatoire de l'acidification, commencé en 1995, se prolonge. Des journées techniques annuelles sont organisées à destination des collectivités et des techniciens.

++

TRANSVERSALITE

Travail coordonné avec les services concernés : DAT/SAFT, DPCDD/SCDD, les documents d'urbanisme, DRP... Une formation à destination du service Routes va être menée sur la thématique de la Renouée du Japon.

++

PILOTAGE

De nombreux groupes de travail, thématique par thématique, sont réunis tous les ans avec les acteurs idoines.

++

PARTICIPATION

Association des acteurs locaux dès que nécessaire, concertation. Un forum sur la gouvernance de l'eau a été organisé afin de sensibiliser les communautés de communes et d'agglomération à leurs nouvelles compétences sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), assainissement et eau potable.

++

EVALUATION

Est faite régulièrement, en particulier pour une amélioration continue. Certaines des missions sont financées par les Agences de l'eau, des rapports d'activités sont donc rédigés tous les ans.

La politique départementale pour les déchets

Enjeu du Plan Vosges Ambitions
2021

La qualité de vie des Vosgiens

Thématique

L'environnement

Direction pilote

PDT-DAT-Environnement

Description

Il s'agit d'animer et de décliner localement et de façon pertinente la politique de l'ADEME et du Conseil départemental afin d'améliorer la connaissance, prévoir les investissements et les voies d'amélioration sur l'ensemble du territoire des Vosges. Les domaines concernés sont les déchets ménagers et assimilés et les déchets du BTP. Cette compétence relève désormais de la Région.

Partenaires

Services de l'Etat, établissements publics, collectivités, associations, bureaux d'études, particuliers, Syndicat Mixte pour la gestion des Déchets ménagers et assimilés des Vosges...

Budget

0 €

PISTES D'AMELIORATION**FINALITES**

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**

Les projets menés dans cette politique ont pour but d'améliorer les conditions de vie et de santé des Vosgiens et de répondre aux obligations réglementaires des collectivités.

+

■ **EPANOUISSEMENT**

Contribution à un environnement et un cadre de vie de qualité pour les Vosgiens et les touristes.

+

■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**

Dimension prise en compte dans le Plan d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PEDMA) et l'évaluation environnementale qui y est liée.

+

■ **CLIMAT**

Dimension prise en compte dans le PEDMA et l'évaluation environnementale qui y est liée.

++

■ **ECONOMIE RESPONSABLE**

Outil de développement du territoire.

⇒ **Indicateurs de suivi :****METHODOLOGIE**

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

■ **AMELIORATION CONTINUE**

Le PEDMA a été révisé en 2010. Une étude préalable au plan des déchets du BTP a été réalisée en 2013.

++

■ **TRANSVERSALITE**

Travail coordonné avec les services concernés : DAT/SAFT, DPCDD/SCDD, la DRP..... Cette dernière va prendre la main sur cette thématique au titre des flux internes produits par notre administration.

++

■ **PILOTAGE**

De nombreux groupes de travail, thématique par thématique, sont réunis tous les ans avec les acteurs idoines.

++

■ **PARTICIPATION**

Association des acteurs locaux dès que nécessaire, concertation.

0

■ **EVALUATION**[Contact : agaudicheau@vosges.fr]

La lutte contre les produits phytosanitaires au Conseil départemental

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

La qualité de vie des Vosgiens

Thématique

L'environnement

Direction pilote

PDT – DAT - Environnement

Description

Les produits phytosanitaires sont des produits toxiques, dangereux pour l'environnement et pour la santé humaine et animale.

C'est pour cette raison que les Agences de l'eau ont saisi le Conseil départemental afin qu'il s'investisse spécifiquement dans cette problématique en lien avec les acteurs qui œuvrent déjà dans le domaine comme la Fédération régionale de Défense contre les Organismes nuisibles de Lorraine (FREDON).

Un des arguments forts de cette démarche est que le département des Vosges est le troisième département français le plus important en nombre de points de captages. Il est donc logique que le Conseil départemental s'inscrive dans une démarche d'exemplarité vis-à-vis de l'utilisation de ces produits.

Partenaires

FREDON, Agences de l'eau Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée et Corse, Association des Maires des Vosges, collectivités locales et collèges du département.

Budget

0 €

PISTES D'AMELIORATION

[Contact : vauroy@vosges.fr]

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

0

▪ COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Formation des agents sur l'usage des produits phytosanitaires et les protections nécessaires à mettre en place pour prévenir les risques pour la santé.

++

▪ EPANOUISSEMENT

Lutter contre l'utilisation des produits phytosanitaires qui polluent les sols, l'eau et qui sont toxiques pour la santé humaine et animale. Contribution à un environnement et un cadre de vie de qualité pour les Vosgiens et les visiteurs des sites du Conseil départemental.

++

▪ BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Diminution voire disparition de l'utilisation de ces produits toxiques.

0

▪ CLIMAT

+

▪ ECONOMIE RESPONSABLE

Outil de développement du territoire.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- Nombre de litres de produits achetés par an en constante diminution ;
- Evolution du Dossier d'Organisation du Fauchage (DOF).

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

▪ AMELIORATION CONTINUE

La mise en place d'un plan d'actions a permis de tendre vers le zéro phyto grâce à la sensibilisation et la formation des agents. Seule la Direction des Routes et du Patrimoine utilise encore des produits phytosanitaires sur certains points routiers pour des raisons de sécurité routière et de sécurité des agents. Néanmoins ils travaillent pour trouver des solutions et ne plus en utiliser du tout.

L'objectif est de réorienter le projet vers les collectivités du département (avec un possible partenariat avec la FREDON) afin qu'elles s'engagent également dans un processus de suppression des produits phytosanitaires.

+

▪ TRANSVERSALITE

Ce type de projet intègre à la fois des services techniques, les ressources humaines, la Direction de l'Education et la Direction des Routes et du Patrimoine.

++

▪ PILOTAGE

Le Service Environnement assure le pilotage technique de cette mission, avec l'appui d'un comité de pilotage présidé par la Vice-présidente déléguée aux Collectivités et à l'Environnement.

0

▪ PARTICIPATION

Journées de formation des élus aux bonnes pratiques des produits phytosanitaires.

+

▪ EVALUATION

Par le comité de pilotage annuel.

L'opération « ruches » : 5 millions d'indicateurs pour les Vosges

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

La qualité de vie des Vosgiens

Thématique

L'environnement

Direction pilote

DGS – DPCDD – SCDD

Description

Installation de ruches avec essaims dans les jardins des maisons de retraite, les jardins d'insertion, les vergers conservatoires, les sites du Conseil départemental, milieu rural et milieu urbain, et préservation des insectes pollinisateurs et de la biodiversité en général.

Valorisation du savoir-faire des bénéficiaires et structures de l'insertion, des apiculteurs vosgiens et des animateurs en EHPAD.

Les ruches sont des ambassadeurs pour évoquer de manière plus large les questions liées à la biodiversité et à la disparition des insectes pollinisateurs. Elles sont le support d'animations et d'actions pédagogiques destinées à différents publics (personnes âgées, familles, scolaires...).

2 ruches ont été installées à titre d'exemplarité dans les jardins du siège du Conseil départemental à Epinal.

Partenaires

PDS, MDD, DICOM, Laboratoire départemental, SDIS, LABO, site de Grand, Fédération APIVOSGES et apiculteurs vosgiens, maisons de retraite, associations d'insertion, associations d'éducation à l'environnement et au développement durable, mécènes.

Budget

6 000 € en moyenne annuelle

PISTES D'AMELIORATION

Conventionner avec les structures d'accueil afin d'assurer la pérennité de l'opération.

Renforcer les liens avec les opérations similaires d'autres collectivités (j'adopte une ruche en Déodat, etc.).

Augmenter le nombre annuel d'animations.

Contact : cgigant@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**

Contribuer à la mise en place d'une animation de qualité dans les EHPAD, en faveur de différents publics (jeunes, seniors,...). Favoriser les liens intergénérationnels et valoriser les savoir-faire des bénéficiaires de l'insertion (fabrication et entretien des ruches, essais en lien avec le monde apicole vosgien).

++

■ **EPANOUISSEMENT**

Opération contribuant à la préservation de l'environnement et à un cadre de vie de qualité. Le prolongement de l'opération serait de tendre vers l'interdiction des produits phytosanitaires pour permettre de vivre plus sainement dans un environnement protégé. Les animations prenant appui sur les ruches favorisent la qualité de vie des participants.

++

■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**

L'objectif premier de l'opération est d'initier, par des animations, un questionnaire sur le rôle des insectes pollinisateurs. Les interventions menées portent sur la biodiversité, la santé animale et humaine et ont pour objectif de sensibiliser les publics jeunes et âgés au respect de la biodiversité et de la nature proche et d'inciter à sa préservation et à son amélioration par la plantation de fleurs mellifères et d'arbustes et par des pratiques adaptées.

+

■ **CLIMAT**

Permettre, grâce à l'action des insectes pollinisateurs, la fécondation naturelle des fleurs et arbustes absorbant le gaz carbonique.

+

■ **ECONOMIE RESPONSABLE**

Actions en faveur de l'apiculture vosgienne professionnelle et amateur. Fabrication des ruches avec des matériaux locaux par des structures issues de l'Economie Sociale et Solidaire. Le maintien d'insectes pollinisateurs permet d'assurer le cycle naturel de la vie grâce à la pollinisation des plantes et fleurs, ce qui représente un coût économique substantiel pour l'alimentation humaine.

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)**

- Vie et santé des essaims installés dans les 63 ruches
- Qualité de la biodiversité locale et du miel récolté
- Nombre d'animations réalisées

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

■ **AMELIORATION CONTINUE**

Achèvement de l'installation des 100 ruches construites à l'horizon 2017. Finalisation d'une convention pour formaliser la pérennité de l'opération (participations respectives des apiculteurs, associations et gestionnaires impliqués dans l'opération).

++

■ **TRANSVERSALITE**

Opération SELECT (Solidarité Environnement Local Economique, Culturel et Touristique)

+

■ **PILOTAGE**

Pilotage par la DPCDD, collaboration étroite avec APIVOSGES, mobilisation d'autres directions du Conseil départemental, des associations d'insertion et d'éducation à l'environnement. Les conseillers départementaux sont associés en fonction de l'installation des ruches sur leur territoire.

++

■ **PARTICIPATION**

L'installation se fait en liens étroits avec les associations d'insertion, les apiculteurs d'APIVOSGES, les animateurs des maisons de retraite et tous les acteurs concernés.

+

■ **EVALUATION**

Elaboration de fiches de suivi des sites où des ruches ont été installées. Suivi de la vie des abeilles, état des ruches et des cadres, des récoltes de miel.

LES ÉQUILIBRES TERRITORIAUX

The background of the page is composed of several overlapping, semi-transparent geometric shapes in various shades of pink and magenta. These shapes, which include triangles and polygons, are layered to create a sense of depth and movement. The top of the page has a solid magenta band, and the bottom features a large, solid magenta area. The central text is positioned within a white, irregularly shaped area that cuts through the magenta background.

Le Développement Social Local (DSL)

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

Les équilibres territoriaux

Thématiques

L'insertion sociale et économique des bénéficiaires du rSa

Direction pilote

PDS – DAST

Description

Le Développement Social Local (DSL) se définit comme une philosophie et un processus d'intervention sociale prenant appui sur la participation des habitants, le croisement des politiques publiques et la mutualisation des ressources. Il vise à promouvoir le vivre-ensemble, à prévenir des risques sociaux et à répondre à des problématiques sur le territoire.

En référence à 2 documents cadre qui forment pour l'un l'ossature politique (le Pacte Territorial d'Insertion) et pour l'autre l'ossature opérationnelle (le Programme Départemental d'Insertion), le DSL se traduit concrètement par l'animation d'actions collectives où l'engagement et la participation de l'usager sont recherchés, à partir de ses ressources et ses potentialités en vue de construire « ses » solutions et trouver « ses » réponses. Ainsi sont prises en compte de façon active et « non assistancielle » les difficultés rencontrées telles que la santé, le mal être, la parentalité, la mobilité, le logement, la formation...etc.

Pour mémoire, le PDI est le document cadre obligatoire répertoriant et définissant l'offre d'insertion animée sur le territoire départemental. Révisé chaque année, il doit être présenté à l'assemblée départementale avant le 31 mars.

Le Pacte Territorial pour l'Insertion quant à lui formalise l'engagement réciproque entre le Président du Conseil départemental et les partenaires engagés dans la lutte contre les exclusions. Signé en octobre 2011 en présence de 9 partenaires : Etat (DIRECCTE, Pôle Emploi), Région, Association des Maires, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutuelle Sociale Agricole (MSA), Chambres consulaires, représentants du rSa, il demeure un document « référence ».

Partenaires

Associations, habitants, collectivités, institutions, CAF, MSA, services de l'Etat, Conseil régional, chambres consulaires.

Budget

Pas de budgets spécifiques

Contact : gmansuy@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Finalité première du DSL : mobilisation et participation des populations, animation partenariale, croisement des politiques publiques pour créer de la cohésion sociale (lien social, vivre ensemble, mixité...) et lutter contre toutes les formes d'exclusion.

++

EPANOUISSEMENT

L'engagement de la personne et sa mobilisation à construire ses propres réponses est au cœur du DSL : démarche personnelle, responsable et gratifiante. Reconnaissance des individus par la société.

0

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

0

CLIMAT

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Une philosophie et un processus qui impactent directement sur des modes d'organisation prenant en compte une mutualisation de moyens et de compétences. Ex : organisation de covoiturage, modes de garde collectifs, organisation de loisirs, atelier de recherche d'emploi...Contribution au développement local d'un territoire par une offre de services à la population, la création de nouvelles activités pouvant générer des richesses

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)**

- La mobilisation de la population ;
- La vivacité du tissu associatif ;
- La mobilisation des acteurs

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

Une action sociale qui sort d'un cadre purement interventionniste pour se rapprocher d'une stratégie d'accompagnement ayant pour objet le développement de la personne à partir de ses potentialités, de ses expériences, de son cadre de vie et de ses modes de vie.

+

TRANSVERSALITE

Selon les problématiques rencontrées et les solutions à construire la prise en compte globale de la situation de la personne.

+

PILOTAGE

Les actions sont suivies localement et pilotées par les Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale, en y associant les habitants, les associations, les collectivités territoriales et plus largement l'ensemble des acteurs qui agissent dans le champ de l'insertion, la notion de pilotage est un peu trop timide et nécessite à ce qu'une mobilisation se mette en place pour regarder ensemble ce que produit l'animation des politiques de solidarité et plus globalement comment impliquer la population, les élus, les associations pour parvenir à répondre à ce défi qu'est le VIVRE ENSEMBLE

+

PARTICIPATION

Démarche fondée sur la participation des habitants. Relier le projet de la personne aux potentialités et réalités du territoire. Ce qui oblige l'usager ou le groupe d'usagers à se mobiliser et à s'inscrire dans une dynamique citoyenne de projets.

+

EVALUATION

Les pratiques professionnelles/temps d'intervention, la rationalisation et la mutualisation des moyens, l'impact sur le territoire

PISTES D'AMELIORATION

De la même façon que l'on pense DD dans toutes les actions, on devrait penser DSL. Est-ce que cette action croise les compétences de politique publique ? croise les populations ? croise les directions CD ? crée du partenariat ?

L'Insertion par l'activité économique

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

Les équilibres territoriaux

Thématiques

L'insertion sociale et économique des bénéficiaires du rSa

Direction pilote

PDS - DAST

Description

L'IAE, outil de la politique publique de l'emploi est une offre d'accompagnement socioprofessionnel proposée à des personnes en situation d'exclusion économique et ne parvenant pas à réintégrer le monde du travail dit « ordinaire ». Le challenge est le retour à l'emploi par l'emploi, en permettant d'exercer une réelle activité salariée, au moyen d'un contrat de travail aidé (CDDI) appuyé par un accompagnement renforcé. Ainsi, l'IAE offre un filet de sécurité par une réadaptation progressive permettant au salarié de se (re)-confronter aux réalités de l'entreprise, de redonner l'envie, de retrouver une utilité, de combler des lacunes de formation et d'accéder à un emploi ordinaire.

Par ailleurs, l'IAE contribue aussi au développement du territoire en permettant à des acteurs économiques d'agir et d'intervenir sur des secteurs d'activités pour certains délaissés pour cause de non rentabilité, pour d'autres repérés comme de véritables niches économiques

Enfin, l'IAE agit énormément dans le domaine de l'environnement. Chantier nature, chantier recyclerie, chantier recup'Art, etc...

Partenaires

Etat (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommations, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de la Protection sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), Pôle emploi, collectivités territoriales (communes et Communautés de communes), associations d'insertion, Conseil départemental (Service Contractualisations et Développement Durable), Direction de la Culture du Sport et de la Jeunesse, Direction de l'Attractivité des Territoires).

Budget

2 400 000 € (encadrement technique et aide au poste)

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Reconnaissance et valorisation des salariés en CDDI grâce au statut de salarié, aux types de tâches réalisées et à la confiance des commanditaires

++

EPANOUISSEMENT

Dès lors que la personne est reconnue, elle existe et fait partie du corps social. Le fait d'être reconnu « actif » et utile socialement permet de faire tomber des barrières et ainsi de faire évoluer son projet personnel

+

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

L'intervention des chantiers d'insertion porte essentiellement sur le champ de l'environnement : entretien d'espaces naturels sensibles, entretien du petit patrimoine, remise en état de pâtures, création de jardins, entretien et préservation du petit patrimoine bâti, entretien des berges

0

CLIMAT

++

ECONOMIE RESPONSABLE

Concept de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : le secteur de l'IAE permet d'expérimenter de nouveaux « modèles » de fonctionnement de l'économie :

- rechercher une rentabilité sur des segments de marchés non rentables,
- amener les salariés à participer à la vie de l'entreprise,
- construire des stratégies de développement en prenant appui sur des réseaux et des partenariats,
- mobiliser les collectivités territoriales

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)**

24 chantiers d'insertion,
500 salariés en CDDI (360 BRSA), 100 salariés (encadrement, accompagnement, administratif, direction...), + de 6 millions d'€ de prestations commercialisées, 25% de retour à l'emploi...).

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

Ouverture vers de nouveaux marchés, activation d'outils innovants telle que la clause sociale dans les marchés publics

+

TRANSVERSALITE

Elle est recherchée selon les types d'activités développées : environnement, culture, appui aux collectivités mais elle n'est pas automatique.

+

PILOTAGE

Dialogue de gestion annuel + comité de pilotage spécifique composé de représentants de l'Etat, du Conseil départemental, des collectivités territoriales et structures IAE.

+

PARTICIPATION

Relier le projet de territoire et le projet de la personne en recherchant l'association des acteurs locaux (association, population, mairies, acteurs économiques).

+

EVALUATION

Indicateurs chiffrés au début de l'année concernant des objectifs de retour à l'emploi, l'évolution des structures.

PISTES D'AMELIORATION : L'IAE est un acteur de l'ESS. Il y a besoin de faire évoluer cet aspect afin que l'IAE soit considérée à part entière comme un réel acteur économique produisant une valeur ajoutée sur un territoire (par exemple cela peut passer par l'achat responsable...)

Le jardin collectif de Fraize

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

Les équilibres territoriaux

Thématiques

L'insertion sociale et économique des bénéficiaires du RSA

Direction pilote

PDS – DAST - MSVS de Gérardmer

Description

Culture potagère et florale sous serre et en sol. Confection de replants sous serre au printemps. Culture collective. Encadrement salarié sur une partie de l'année

Partenaires

Les membres du comité de suivi

Budget

4630 € ligne insertion accompagnement social avec mission référent

PISTES D'AMELIORATION

Que le jardin puisse accueillir d'autres publics et des animations ponctuelles pour s'ouvrir sur l'extérieur.

[Contact : challuitte@vosges.fr]

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

La Croix Rouge, section locale de Fraize, s'est associée à la mairie de la commune, pour développer ce projet en prenant appui sur les compétences techniques d'une personne bénéficiaire du RSA en contrepartie d'une rémunération.

+

EPANOUISSEMENT

Il s'agit d'un jardin collectif dont le but est de développer la satisfaction de faire pousser ses propres légumes et de mettre en avant l'intérêt de manger plus sainement et moins cher.

+

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Plants élaborés sous serres par le collectif à partir de variétés locales adaptées.

+

CLIMAT

Consommation locale et absence de pesticides.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Sensibilisation à la consommation de produits de saison et à des modes de conservations adaptés - impact positif sur les coûts liés à l'alimentation.

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)**

Nombre d'usagers accueillis, volume de production, coût d'animation pour le nombre de personnes soutenues.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

0

AMELIORATION CONTINUE

+

TRANSVERSALITE

Cette action croise l'insertion, l'environnement et la santé publique.

+

PILOTAGE

Les usagers (10 personnes), la Croix Rouge, la mairie et la MSVS

0

PARTICIPATION

+

EVALUATION

Comité de suivi
Bilan annuel dans le cadre du PDI

Le jardin de Jamagne à Gérardmer

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

Les équilibres territoriaux

Thématiques

L'insertion sociale et économique des bénéficiaires du rSa

Direction pilote

PDS – DAST - MSVS de Gérardmer

Description

Culture potagère et petits fruits sous serre et en sol. Confection de replants avec un paysan bio. Culture collective et individuelle pour développer l'autonomie. Encadrement bénévole et salarié sur une partie de l'année

Partenaires

Les membres du comité de suivi

Budget

3 800 € ligne insertion accompagnement social avec mission référent

PISTES D'AMELIORATION

Que le jardin puisse créer des plates-bandes aromatiques dans les quartiers HLM en lien avec l'office public bailleur.

Contact : challuitte@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Le secours catholique, section locale de Gérardmer, s'est associé à la commune, pour développer ce projet avec pour appui technique un agriculteur bio du secteur et des bénévoles.

+

EPANOUISSEMENT

Il s'agit d'un jardin collectif et individuel pour développer la satisfaction de faire pousser ces propres légumes et l'intérêt de manger plus sainement et moins cher.

+

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Plants élaborés sous serres chez l'agriculteur à partir de variétés locales adaptées
Installation de ruches pour contribuer à la pollinisation

+

CLIMAT

Consommation locale et absence de pesticides.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Sensibilisation à la consommation de produits de saison et à des modes de conservations adaptés - impact positif sur les coûts liés à l'alimentation
Aux termes de 3 ans, volonté d'encourager les personnes à avoir leur propre jardin près de chez elles, chez un voisin ou autre collectif autonome pour permettre l'accueil d'autres personnes.

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)**

Nombre d'usagers accueillis, volume de production, coût d'animation pour le nombre de personnes soutenues.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

Animation au sein du jardin pour partager les envies, expériences et valoriser la démarche au plus grand nombre et tous publics.

+

TRANSVERSALITE

Fait appel à des acteurs d'horizons divers : collectivités, associations, agriculteurs.

+

PILOTAGE

Les usagers (8 personnes), le secours catholique, la mairie et la MSVS.

0

PARTICIPATION

+

EVALUATION

Comité de suivi
Bilan annuel dans le cadre du PDI

Le regroupement des partenaires pour une offre d'insertion commune et responsable

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

Les équilibres territoriaux

Thématiques

L'insertion sociale et économique des bénéficiaires du rSa

Direction pilote

PDS – DSVS - MEF

Description

Animation et coordination d'une plateforme à l'échelle du bassin d'emploi de Saint Dié des Vosges, ayant pour objectif de proposer une offre d'insertion mutualisée et responsable. Organisation d'un forum de l'insertion qui est l'aboutissement de ce travail annuel sur la construction d'un réseau de partenaires solidaires et complémentaires. Le forum a pour objectif d'ouvrir une réflexion sur la corrélation entre l'histoire locale, le travail, le patrimoine, l'économie, la solidarité et l'Homme et d'associer le public afin de le mobiliser dans la construction d'actions citoyennes

Partenaires

Associations : A Corps et A cris, Etude et Chantier Grand Est, Sélia, Cagip
Centres sociaux,
Secours catholique
Vosges Arts vivants
Chantiers IAE

Budget

Financement dans le cadre du PDI (programme départemental d'insertion)

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Objet même de de l'action, l'offre d'insertion a été construite en mutualisant moyens financiers et humains du territoire de la Déodat. La création d'un réseau de partenaires complémentaires et solidaires permet de répondre au mieux aux besoins de la population.

+

EPANOUISSEMENT

Les actions menées cherchent à mettre en évidence les ressources humaines du public accompagné par le Conseil départemental, pour un meilleur épanouissement.

+

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Les actions incitent la population à découvrir les ressources locales. Dans les actions en lien avec le jardinage, utilisation de méthodes écologiques (compostage, paillage...). Sensibilisation et respect de l'environnement, mise en valeur de son espace de vie (requalification paysagère)...

0

CLIMAT

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Favoriser l'utilisation de circuits courts pour les besoins alimentaires ainsi que la récupération et le recyclage de matériaux pour l'ameublement, la vêtue ou la décoration.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- La mobilisation des acteurs et des habitants.
- L'impact sur le quotidien du public accompagné

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

L'offre d'insertion est questionnée et adaptée tous les ans en fonction des besoins.

++

TRANSVERSALITE

Les partenaires se connaissent et travaillent ensemble.

+

PILOTAGE

Comité de pilotage mené par les déléguées insertion.

+

PARTICIPATION

Démarche fondée sur la participation des habitants à la construction des actions. Susciter des initiatives du public et mettre en lien les actions d'insertion.

+

EVALUATION

Un bilan annuel : impact sur le territoire et sur les parcours de vie du public.

L'atelier de rénovation de mobilier

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

Les équilibres territoriaux

Thématiques

L'insertion sociale et économique des bénéficiaires du rSa

Direction pilote

PDS - DAST – MSVS de Gérardmer

Description

Besoin exprimé par les usagers après deux ans d'atelier « amélioration cadre de vie, peinture tapisseries ».
Besoin de mettre en harmonie le mobilier et le reste de leur logement, pouvoir acquérir des biens sans coût important, les remettre au besoin en état selon son goût. Pouvoir redonner aux personnes du mobilier en meilleur état pour le secours catholique.

Partenaires

Les entreprises locales, la déchèterie et les membres du comité de suivi

Budget

3 000 € ligne insertion accompagnement social avec mission référent.

PISTES D'AMELIORATION

Ouvrir ce lieu pour donner des conseils ponctuels ou lieu ressource plus largement à la population.

[Contact : challuitte@vosges.fr]

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

▪ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**

Le secours catholique, section locale de Fraize, s'est associé à la commune, et la déchèterie du secteur pour développer ce projet

++

▪ **EPANOUISSEMENT**

Il s'agit d'un projet réfléchi, écrit par les usagers, élus, membre d'associations et participation de ce collectif à l'évolution du projet selon leurs attentes et en fonction des moyens dont ils disposent

+

▪ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**

Réemploi de mobilier destiné à être jeté, de palettes usagées des entreprises locales, limitant la mobilisation de ressources nouvelles

+

▪ **CLIMAT**

Réduction de l'impact sur le climat grâce à la valorisation des objets et mobiliers pour une seconde vie

+

▪ **ECONOMIE RESPONSABLE**

Participe à la réduction des déchets et au réemploi, tout en réduisant le coût de l'aménagement des logements et des aides institutionnelles à l'équipement des familles en situation de précarité

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)**

Nombre d'usagers accueillis, volume recyclé ou produit, coût d'animation pour le nombre de personnes soutenues.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

▪ **AMELIORATION CONTINUE**

L'encadrement a été bénévole quand la période de financement s'est interrompue en fin d'année, jusqu'au mois d'avril.
Demande des usagers de poursuivre en période estivale.

+

▪ **TRANSVERSALITE**

Action à la croisée de l'insertion et du réemploi faisant appel à des acteurs d'horizons différents pour sa mise en œuvre.

+

▪ **PILOTAGE**

Les usagers (10 personnes), le secours catholique, la mairie et la MSVS

+

▪ **PARTICIPATION**

Implication des usagers

+

▪ **EVALUATION**

Comité de suivi
Bilan annuel dans le cadre du PDI

La viabilité hivernale

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

Les équilibres territoriaux

Thématique

Les routes

Direction pilote

PDT - DRP – Service des Routes et Unités Territoriales

Description

A la suite des problèmes d'approvisionnement en sel apparus lors de l'hiver 2009/2010, définition de nouvelles règles pour assurer un niveau de service de viabilité hivernale satisfaisant, une optimisation des moyens ainsi qu'une meilleure prise en compte des impacts environnementaux du salage.

Ces nouvelles règles se traduisent par une priorisation des circuits de déneigement.

En 2015, 2 abris à sel ont été construits, permettant de garantir l'efficacité du produit et d'éviter les infiltrations dans le milieu naturel.

Partenaires

Météo France, les radios locales et les unités territoriales

Budget

Variable de 5 à 7 M € selon la rigueur des hivers
3 000 000 € en 2016

PISTES D'AMELIORATION

Poursuivre l'information et la sensibilisation des usagers sur les changements d'habitudes occasionnés (trajets + longs, co-voiturage...). Un site en ligne sur internet www.inforoute88.fr, permet aux usagers de connaître au jour le jour les conditions de circulation sur l'ensemble du réseau routier départemental. Service gratuit accessible également sur tablette et smartphone.

Reflexion sur le dossier d'organisation de la viabilité hivernale (DOVH) avec mise en place d'un niveau 5 (route non déneigée et non salée).

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

0

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

+

EPANOUISSEMENT

L'entretien du réseau routier facilite les déplacements de la population, pour le travail comme pour les loisirs. Aujourd'hui, l'objectif est d'assurer un certain niveau de service de déneigement à coût « raisonnable ».

+

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Limitation de la quantité de sel utilisé et donc de son impact environnemental.

+

CLIMAT

Diminution de l'émission de gaz à effet de serre due à la limitation de l'usage des camions pour déneiger et pour le transport de sel.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Diminution des coûts liés à la viabilité hivernale. Limitation des dégâts aux chaussées. Limitation des difficultés d'approvisionnement en sel.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- 3 250 km de routes départementales, 87 circuits de déneigement
- 2/3 du stock de sel protégé par un abri à sel
- Consommation de fondants (sel et sel dans saumure) :
 - 2012/2013 : 23 700 t 2013/2014 : 6 272 t
 - 2014/2015 : 14 646 t 2015/2016 : 10 277 t
- Nombre d'interventions
 - 2012/2013 : 7 868 2013/2014 : 2 615
 - 2014/2015 : 5 888 2015/2016 : 4 016

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

Un bilan réalisé en juin permet de proposer des modifications de la politique pour la saison suivante.

++

TRANSVERSALITE

Intégration de différents aspects : attentes des usagers par rapport à un niveau de service, budget « raisonnable », préservation de l'environnement.

+

PILOTAGE

Entre tous les intervenants de la chaîne : Météo France, élus, services du Conseil départemental (encadrement, patrouilleurs responsables d'interventions, parc). Briefing des équipes avant campagne.

La politique de viabilité hivernale est formalisée via le Document d'Orientation validé par les élus départementaux.

0

PARTICIPATION

L'information des usagers se fait via les médias.

++

EVALUATION

Une évaluation permanente est réalisée (nombreux indicateurs sur les interventions, le temps passé, les accidents...). Complétée par la remontée des informations des agents du terrain au quotidien sur l'état du réseau. Mécontentement/satisfaction des usagers mesurés à travers les quelques lettres reçues.

Le fauchage raisonné

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

Les équilibres territoriaux

Thématique

Les routes

Direction pilote

PDT - DRP – Services Routes et Unités Territoriales

Description

Le fauchage des accotements, fossés et talus le long des routes départementales est une nécessité pour la sécurité de la circulation, le maintien en bon état de la route et de ses dépendances, la préservation de l'environnement et d'une qualité paysagère, en limitant le développement des plantes invasives. Le fauchage raisonné permet, outre la réalisation d'économies, de mieux prendre en compte l'aspect environnemental dans la réalisation des travaux d'entretien des bords de route. En réduisant le nombre de passages des machines, on préserve la petite faune et la flore (améliorant ainsi la biodiversité) et on réduit également l'émission de gaz à effet de serre en diminuant les consommations de carburants.

Partenaires

DAT, DPCDD, Unités Territoriales, communes, médias, DICOM.

Budget

Coût global en 2015 1 250 000 €

PISTES D'AMELIORATION

Mise à jour du DOF afin de rationaliser l'organisation du fauchage en fonction des moyens humains et des divers matériels en vue d'en réduire le coût global.

[Contact : gnoirclere@vosges.fr]

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Le fauchage des accotements contribue à l'amélioration de la sécurité de la circulation de la population (dégagement de visibilité, déplacement piétonnier, possibilité d'arrêt des véhicules en difficulté, lisibilité de la signalisation).

+

EPANOUISSEMENT

Amélioration de la qualité de vie des usagers, de la qualité paysagère.

Floraison préservée : entretien du cycle écologique d'insectes et autres animaux. Fauchage général des bords de routes et dépendances (nettoyage en automne), préservation de la qualité paysagère, et de la pérennité du réseau routier.

++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Contribution au développement de la biodiversité, en permettant à la plante d'aller jusqu'à maturité grâce à la fauche tardive.

Création/préservation de « couloirs écologiques » ou de « trames vertes ».

+

CLIMAT

Diminution de l'émission de gaz à effet de serre due à la limitation des interventions de fauchage ainsi réduites à deux passages :

- Un premier au printemps : le fauchage de sécurité
- Un second en automne : le fauchage tardif.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Responsabilisation de tous les acteurs : agents, usagers, élus.

Réduction de la consommation de carburants.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- Multiplication du nombre de plantes protégées dans le secteur montagne (élément relevé par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine)
- Diminution de 15 % de la consommation de carburant des tracteurs.
- Le suivi de l'activité a permis de définir le coût global de cette activité d'entretien des Routes départementales.
- Une formation sur les plantes invasives est programmée en octobre et novembre 2016

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

L'élaboration d'un Plan d'Intervention Fauchage (PIF), les remontées de terrain, les réactions des élus et des usagers, contribuent au quotidien à l'amélioration de nos pratiques.

++

TRANSVERSALITE

Décisions et élaboration d'un Document d'Organisation du Fauchage (DOF) en concertation entre le Service Ingénierie routière, les Unités Territoriales, la DAT et DPCDD. Impacts : recensement des zones sensibles.

+

PILOTAGE

Réunion de concertation lors de l'élaboration du DOF entre les agents et les services impliqués. Approuvé par la Commission Permanente le 25 février 2013 et toujours en vigueur.

+

PARTICIPATION

Des agents chargés de la fauche (REER) ont été associés dès le départ à la démarche. La mise en place de la politique de fauchage raisonné sur les routes départementales amène certains maires à la mettre en pratique sur leurs propres réseaux. Panneaux d'information aux usagers en bordure de route.

+

EVALUATION

Les PIF doivent permettre d'adapter la politique de fauchage raisonné en déclinant les pratiques aux différents milieux.

Le plan de gestion des arbres d'alignement

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

Les équilibres territoriaux

Thématique

Les routes

Direction pilote

PDT – DRP – Service Ingénierie Routière

Description

Le plan de gestion des arbres d'alignement a pour vocation d'établir un diagnostic et de définir les orientations de gestion pour les années à venir. Ce plan de gestion a l'ambition d'intégrer les différents enjeux liés à ces alignements, et notamment les enjeux sécuritaires, paysagers et patrimoniaux tout en ayant un objectif de maintien du patrimoine arboré en bordure de route.

Partenaires

CDNPS – Associations – Communes – DPCDD - Unités territoriales - Médias

Budget

PISTES D'AMELIORATION

Actuellement en phase d'élaboration de la démarche.

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Le plan de gestion contribue à l'amélioration de la sécurité de la circulation de la population (surveillance de l'état sanitaire des arbres, isolement, ou suppression)

++

EPANOUISSEMENT

Amélioration de la sécurité tout en maintenant la qualité paysagère et patrimoniale des bords de routes.

++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Contribue à la protection de la biodiversité en respectant les cycles de reproduction des chiroptères, oiseaux et insectes. En cas d'abattage, respect des cycles.

0

CLIMAT

Maintien du patrimoine arboré du Département.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Responsabilisation de tous les acteurs : agents, usagers, associations, élus.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- Maintien du patrimoine arboré du Département
- Engagement d'une politique de replantation en collaboration avec les autres services.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

L'élaboration d'un Plan de gestion des arbres d'alignement contribue à l'amélioration de nos pratiques de gestion en tenant compte des enjeux transversaux.

++

TRANSVERSALITE

Les décisions relatives à l'élaboration du plan de gestion sont prises selon une démarche qui tient compte des enjeux environnementaux, patrimoniaux, paysagers, sanitaires et de sécurité routière.

+

PILOTAGE

Un comité de pilotage détermine les grandes directions du plan. Des réunions ont lieu régulièrement, selon les besoins de mise en œuvre de la démarche. Le Comité de pilotage est constitué d'élus, de représentants de l'administration, d'un représentant du CAUE, un représentant des « référents arbres » (agents de terrain qui interviendront dans l'entretien des arbres). Ce comité de pilotage a été validé par l'assemblée délibérante, et la démarche globale présentée en CDNPS (Commission départementale de la Nature des Sites et des Paysages) lors de la séance du 9 juin 2016 à la Préfecture des Vosges.

++

PARTICIPATION

Les associations de défense liées aux enjeux patrimoniaux, environnementaux, paysagers, sont associées à la réflexion lors de la concertation (mise en ligne de tous les diagnostics relatifs à ces enjeux de juin à septembre 2016 sur le site du CD). Les agents de terrain sont représentés au comité de pilotage par un de leur agent.

+

EVALUATION

Les réunions de terrain permettront, grâce à la constitution d'un Comité technique, de travailler sur les points particuliers de mise en œuvre de la politique de gestion.

L'acquisition de véhicules et engins d'occasion

Enjeu du plan Vosges Ambitions 21

Les équilibres territoriaux

Thématique

Les routes

Direction pilote

PDT – DRP – Coordination des Unités Territoriales et du Parc.

Description

Depuis 2014, l'achat de véhicules lourds d'occasion est privilégié, au travers d'un accord-cadre global pour les :

- véhicules poids lourds de transports de marchandises de tout tonnage avec ou sans équipement associé ;
- machines de travaux publics ;
- camionnettes en version fourgon ou benne avec ou sans équipement ;
- tracteurs agricoles ;
- outils et équipements des véhicules et engins d'entretien de la route et des dépendances.

Partenaires

Unités Territoriales (Centre Moselle, Ouest Plaine et Est Montagne) du Conseil départemental.

Budget

280 000 € d'économies réalisées sur l'exercice 2016 (6 engins achetés)

PISTES D'AMELIORATION

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

0

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

+

EPANOUISSEMENT

Les véhicules achetés sont récents : ils sont donc plus sécurisés et ergonomiques.

+

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Les véhicules d'occasion sont récents avec des normes plus contraignantes vis-à-vis des émissions de particules et pollution.

+

CLIMAT

Les véhicules achetés sont plus récents : ils sont donc moins consommateurs de carburant donc moins émetteurs de gaz à effet de serre.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Contribue à l'économie circulaire, par la réutilisation de véhicules et permet des économies financières à l'achat et sur la durée d'amortissement.

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)**

- Economies financières réalisées par rapport au neuf : 280 000 € en 2016,
- Nombre de véhicules achetés : 6 en 2016

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

L'achat de véhicules d'occasion a été décidé en comparant le prix du neuf et la location et à la suite d'un premier test d'achat concluant.

0

TRANSVERSALITE

0

PILOTAGE

Cette action s'inscrit dans une politique globale de gestion de flotte de véhicules.

+

PARTICIPATION

Les utilisateurs sont associés à chaque achat y compris le service chargé de l'entretien futur.

+

EVALUATION

Chaque année, la Commission des Achats, composée d'un panel représentatif du personnel, fait le bilan et propose des recommandations.

Contact : jprouhier@vosges.fr

L'isolation thermique des bâtiments

Enjeu du Plan Vosges Ambitions 2021

Les équilibres territoriaux

Thématique

Le patrimoine immobilier

Direction pilote

PDT – DRP – Service immobilier

Description

Dans le cadre des investissements liés à l'environnement, aux économies d'énergie, au confort d'utilisation et au coût d'exploitation de ses bâtiments, le Conseil départemental a lancé une campagne d'isolation des enveloppes des bâtiments des collèges. Plusieurs établissements, construits dans les années 70, nécessitent la réalisation de travaux d'isolation. Les travaux consistent principalement à l'isolation des enveloppes des bâtiments et à l'amélioration de la ventilation des locaux.

Collège de Bains les Bains : Réalisation de l'isolation des façades et mise en accessibilité.

Collège de Fraize : Démarrage des travaux de l'ensemble du clos et couvert et mise en accessibilité.

Partenaires

Entreprises, usagers, architectes, bureaux études thermiques, entreprises, équipes de direction des collèges.

Budget

900 000 € : collège de Bains les Bains
2 600 000 € : collège de Fraize

PISTES D'AMELIORATION

Recherche permanente de l'optimum « investissement- économie des consommations – confort de l'utilisateur ».

Contact : efuchs@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Travail en partenariat avec la direction du collège et les usagers afin de minimiser les dérangements dus principalement au bruit.

++

EPANOUISSEMENT

Un des objectifs est d'améliorer la qualité de vie des occupants, le confort d'hiver et le confort d'été. Ces travaux permettent également de redonner une nouvelle image aux établissements.

+

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Choix de matériaux écologiques pour le remplacement et l'isolation des toitures. Les façades des bâtiments, y compris les logements, sont totalement rénovées et isolées par l'extérieur par un isolant avec une finition bardage à base de fibres de bois ou enduit.

++

CLIMAT

L'isolation thermique des enveloppes de bâtiments et la ventilation des locaux contribuent à la diminution des combustibles (fuel) et donc des émissions de gaz à effet de serre.

++

ECONOMIE RESPONSABLE

L'objectif premier est de limiter les coûts de fonctionnement du bâtiment (chauffage) tout en améliorant le confort des usagers. Les filières courtes sont privilégiées pour les matériaux notamment le bois.

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)**

➤ Consommation de combustible. Quantité de gaz à effet de serre.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

Réglage des différents paramètres en ce qui concerne la ventilation et le chauffage. Suivi des consommations.

+

TRANSVERSALITE

Les réglages sont effectués en étroite collaboration avec le collège et l'exploitant de chauffage.

++

PILOTAGE

Chaque projet est conduit par le service immobilier, piloté par un conducteur d'opérations.

++

PARTICIPATION

Les utilisateurs sont associés au moment de la programmation des travaux, puis à chaque phase d'étude et ensuite hebdomadairement pendant les travaux.

++

EVALUATION

Elle s'effectue au travers des consommations et du ressenti des usagers.

LES MODES D'ACTION TRANSVERSAUX

The background of the page is composed of several overlapping, semi-transparent triangles in various shades of gray. These triangles are arranged in a way that creates a sense of depth and movement, with some triangles appearing to be in front of others. The overall effect is a modern, minimalist, and abstract design.

La politique de contractualisation et d'appui aux territoires

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

Les modes d'actions transversaux

Thématique

La contractualisation

Direction pilote

DGS – DPCDD – Contractualisations et Développement Durable

Description

Mise en œuvre d'une stratégie renforcée avec les territoires dans le cadre d'un partenariat contractualisé qui s'appuie sur les intercommunalités afin :

- d'accompagner le territoire pour répondre à ses besoins tant au niveau financier qu'en matière d'ingénierie
- de croiser les priorités départementales et les priorités des territoires définies dans leurs stratégies de développement
- d'apporter des outils méthodologiques, d'observation et de mise en réseau des acteurs.

Validation de nouvelles aides aux collectivités pour répondre au mieux aux enjeux des territoires et des Vosges comme les aides aux projets structurants et aux projets d'aménagement de friches.

Partenaires

Région, Etat, institutions, associations et l'ensemble des directions du Conseil départemental...

Budget

65 % du budget consacré aux collectivités

PISTES D'AMELIORATION

Modalités du contrat pour mieux prendre en compte les spécificités et besoins propres à chaque territoire
Partage du diagnostic territorial avec réalisation de diagnostics départementaux

Contact : bbeaux-ferry@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

En complément de leur projet de territoire, un focus sur les services (personnes âgées, loisirs, sport, culture, petite enfance) est réalisé, traduit dans un schéma de services élaboré à une échelle intercommunale. L'accompagnement des projets élaborés dans ce cadre et leur soutien financier favorisent l'équité territoriale par une répartition appropriée des services aux habitants en s'appuyant sur les besoins réels. L'aide à l'animation permet de soutenir la création de nouveaux services mis en place à l'échelle intercommunale dans les domaines de la petite enfance, la culture, le transport...

++

EPANOUISSEMENT

Démarche de projet soutenant des projets de qualité qui répondent aux besoins des territoires en tenant compte des spécificités et besoins de chaque territoire. Le contrat prévoit le partage d'outils départementaux propre à faciliter le travail de chacun.

+

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

L'impact environnemental du projet (impacts paysagers, ressources naturelles...) fait partie des critères d'examen. Les aides départementales privilégiant la rénovation/restructuration des équipements existants dans le périmètre urbain constructible visent à lutter contre l'étalement urbain en favorisant la revitalisation des bourgs-centres.

+

CLIMAT

Sont privilégiés les projets permettant de réelles économies d'énergie avec réglementation thermique 2012 pour tous les projets y compris de rénovation. Aide à l'habitat répondant aux enjeux de transition énergétique.

++

ECONOMIE RESPONSABLE

Le contrat est signé à l'échelle intercommunale afin de privilégier les réflexions et la mise en œuvre de projets à une échelle cohérente capable d'engendrer des projets pertinents. Le contrat prévoit également une mise à disposition de l'ingénierie départementale au profit des territoires dans un objectif de collaboration et donc d'enrichissement mutuel et par là même source d'économie.

Sont favorisés les projets ayant fait l'objet d'une réflexion en amont justifiant d'un caractère stratégique mené selon une démarche exemplaire. La faisabilité technique et financière doit être démontrée.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

Le contrat prévoit la mise en œuvre d'un suivi-évaluation de celui-ci avec la désignation d'un référent dans le cadre d'un comité de suivi. Un bilan d'exécution co-construit doit être réalisé en fin de contrat entre le département et le territoire.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

Cette contractualisation a été mise en œuvre sur la base d'une 1ère génération de contrats à expérimenter. La manière de faire et les modalités d'application sont amenées à être évaluées régulièrement afin d'adapter le concept et les modalités aux besoins des deux parties.

++

TRANSVERSALITE

Le contrat touche l'ensemble des politiques publiques où chaque direction doit s'impliquer dans une démarche partenariale avec les territoires pour mener à bien ses politiques thématiques et croiser de façon optimale les politiques territoriales avec les politiques départementales. Par ailleurs, l'accompagnement en amont par un généraliste favorise l'approche transversale des projets pour associer le plus en amont possible les spécialistes. Cet accompagnement avec cette vision territoriale permet l'articulation de chaque projet avec les autres projets d'une échelle de territoire différente (SCOT, Parc, Massif, Leader...) ou les territoires voisins.

++

PILOTAGE

La priorisation des projets permet au maître d'ouvrage d'anticiper et d'avoir un suivi régulier et concerté des projets dans le cadre d'une discussion intercommunale propice au développement territorial. Pour le Conseil départemental, le contrat apporte une meilleure visibilité des projets à venir et permet d'être mieux associé en amont, d'informer les élus et d'anticiper les demandes de subvention.

Le contrat prévoit également une mise à disposition de l'ingénierie départementale au profit des territoires dans un objectif de collaboration et donc d'enrichissement mutuel et par là même source d'économie.

+

PARTICIPATION

La participation des acteurs, en particulier des usagers est recherchée afin de faciliter l'appropriation du projet. Animation du réseau d'acteurs départementaux (Journée d'Echanges et d'Information, site internet relais-développement).

++

EVALUATION

Le contrat prévoit la mise en œuvre d'un suivi-évaluation de celui-ci avec la désignation d'un référent dans le cadre d'un comité de suivi. Un bilan d'exécution co-construit doit être réalisé en fin de contrat entre le département et le territoire.

La plateforme EEDD des Vosges

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

Les modes d'action transversaux

Thématique

Le développement durable

Direction pilote

DGS – DPCDD – Contractualisations et Développement Durable

Description

La plateforme départementale d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) est un espace de mutualisation, créé en 2002. Il s'agit d'un groupe informel réunissant les acteurs de l'EEDD dans les Vosges avec pour objectif de modifier les comportements de tous les publics et d'accompagner les changements de pratiques.

Le Conseil départemental est un membre fondateur de cette plateforme où son implication est symbolique de son engagement vis-à-vis des acteurs locaux du développement durable.

Partenaires

AAPPMA la Gaule Mouzon Meuse et Vair, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Agence Locale de l'Energie et du Climat Centre Vosges, AIR Lorraine, A.M.I., AMI-BIO, Canopé, CCFD-Terre Solidaire, Chambre d'agriculture des Vosges, Conseil départemental, Conseil régional, Conservatoires des Sites naturels de Lorraine, Croqueurs de pommes Centre Vosges, CVL « les tronches », DDCSPP, DDT, Des arbres pour la vie, DRAAF Lorraine, Comité départemental des pêcheurs sportifs, DDCSPP, DDT, DRAAF, DREAL, DSDEN, ESPE – site Epinal, ETC Terra..., Fédération de Pêche et Protection des Milieux Aquatiques, Fédération des Chasseurs, Ligue de L'enseignement 88, Les Francas 88, GAB 88, GRAINE GrandEst, HIRBUS, Jardins de Cocagne, Jardins de Prométhée, Jardins en Terrasses, Les Petits Débrouillards du Grand Est, Lycée Agricole de Mirecourt, Lyonnaise des Eaux, Maison de la Nature des Vosges Saônoises, Maisons paysannes des Vosges, OCCE, ODCVL – l'Eaudici, Oiseaux Nature, ONF Vosges Ouest, PnrBV, Rectorat, SICOVAD, SMD, SVPA, PETR du Pays de la Déodat, Vigie de l'Eau, Vosges Nature Environnement

Budget

2 000 €

PISTES D'AMELIORATION

2016 a été riche en questionnement autour de l'évolution de la plateforme. De nouveaux groupes ont été créés et le GAC (Groupe d'Animation et de Coordination) en partie renouvelé.

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

La diversité des publics concernés par le travail de la plateforme (jeunes, adultes, seniors). Intégration de nouveaux acteurs issus de la solidarité

++

EPANOUISSEMENT

Les valeurs portées par la plateforme sont le partage, l'engagement, l'humanisme, l'honnêteté, la conviction, le respect. Engagement de professionnels et bénévoles.

++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Un grand nombre de structures présentes au sein de la plateforme a comme cœur de métier la biodiversité ou mène une politique en lien avec cette thématique.

++

CLIMAT

Un groupe thématique « Climat-air-énergie » existe au sein de la plateforme. Il est fortement actif et participe notamment au salon « Habitat et Bois » tous les ans afin de sensibiliser le public à cette thématique fortement actuelle.

++

ECONOMIE RESPONSABLE

Plus d'une centaine d'emplois locaux concernés par l'activité directe ou indirecte de cette plateforme.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

49 membres (1 entrée et 1 sortie en 2016), 150 actus échangées par courriel entre les membres au 30 septembre, 103 emplois, 180 bénévoles, 3 réunions techniques avec la présence de 38 membres en moyenne, 6 structures participantes au GAC, 9 réunions du GAC, participation de 2 intervenants extérieurs.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

Les membres de la plateforme réfléchissent fortement à l'évolution de la plateforme. Une volonté d'ouverture vers un public encore quasi inexistant, les entreprises, a été décidée pour les années futures.

++

TRANSVERSALITE

Au travers des différents groupes existants, les membres de la plateforme, tous d'horizon différents (association, collectivités et structures étatiques) mettent en place des projets destinés à sensibiliser le grand public à différentes thématiques comme le climat ou l'alimentation par exemple.

++

PILOTAGE

La plateforme se réunit 1 fois par an avec ses représentants officiels et 3 à 4 fois par an avec ses représentants techniques. Le Groupe d'Animation et de Coordination (GAC) prépare les séances. Appui logistique : Conseil départemental.

Groupes de travail thématiques avec un pilote :

- scolaires : co-pilotes DSDEN – Conseil départemental
- Alimentation de proximité : co-pilotes Jardins de Cocagne - SVPA
- Climat – air- énergie : pilotes : les 2 Espaces Info Energie 88
- Nature : pilote : Odcvl

++

PARTICIPATION

Sa composition couvre tous les domaines de l'éducation (institutionnelle et populaire), ainsi que de l'environnement. Sont représentés les acteurs techniques, institutionnels, financeurs, pédagogues, associatifs. Les méthodes utilisées sont participatives.

+

EVALUATION

Un bilan annuel de la vie de la plateforme est présenté en plénière. Une première évaluation de la vie de la plateforme a été réalisée fin 2015.

L'appui aux projets des associations, collectivités et établissements publics en faveur du développement durable

Enjeu du Plan Vosges Ambitions 2021

Les modes d'action transversaux

Thématiques

Le développement durable

Direction pilote

DGS – DPCDD – Contractualisations et Développement Durable

Description

Il s'agit d'accompagner, au travers d'un appui technique et d'une aide financière, les collectivités locales, les associations et les établissements publics qui mettent en œuvre des projets en faveur du développement durable.

Le Conseil départemental s'appuie sur ces relais pour diffuser la culture du développement durable et pour mener des expérimentations.

Des efforts conséquents sont faits en particulier dans le domaine de l'EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable). Le Conseil départemental s'appuie ainsi sur un réseau d'acteurs confirmés et motivés pour assurer une large sensibilisation des Vosgiens (grand public, scolaires, seniors, personnes handicapées...) aux différents enjeux du développement durable.

Partenaires

Collectivités, établissements publics, 14 associations conventionnées, plateforme départementale EEDD, directions concernées au Conseil départemental

Budget

187 132 € pour financer les programmes d'actions des associations conventionnées (169 548 € crédits SCDD et 17 584 € crédits DE)
26 629 € pour financer les projets des collectivités
10 000 € pour financer les projets des établissements publics

PISTES D'AMELIORATION

Faire émerger davantage de projets concertés et communs s'inscrivant dans une démarche DD.

[Contact : hgitton-schillinger@vosges.fr]

FINALITES

> Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Les manifestations organisées, notamment par les collectivités, apportent une dimension d'animation du territoire et contribuent à resserrer le lien social (mixité des publics...). Accent mis sur l'approche sociale dans certaines actions, à l'image des « cités débrouillardes » dans les quartiers défavorisés de plusieurs villes vosgiennes, ou des actions menées par des jardins d'insertion, du festival « grand angle » sur la solidarité internationale.

+

EPANOUISSEMENT

Certaines actions sont plus largement orientées sur la finalité de l'épanouissement des êtres humains. La préservation du cadre de vie des Vosgiens participe également à la qualité de vie et à l'épanouissement

+

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Entrée ressources et protection des milieux souvent abordée dans les projets portés par les acteurs locaux (eau, déchets, paysage, nature, air). De nombreux projets de sensibilisation et d'éducation des habitants sont menés en complémentarité d'actions d'investissement : plan de paysage, accompagnement de programmes de tri et de prévention des déchets, opération « Je parraine ma rivière » à l'échelle d'un bassin versant...

+

CLIMAT

Appui au réseau vosgien des Espaces Info Energie (EIE), qui apportent une information neutre, gratuite et objective aux vosgiens dans leurs projets liés aux économies d'énergie.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Cette thématique peut être abordée sous les angles de l'éco-consommation, l'agriculture biologique, le réemploi...

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- 13 projets de collectivités et établissements publics
- 14 associations conventionnées avec le Conseil départemental pour leur programme d'actions d'EEDD

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

Associations : Recherche d'un traitement le plus équitable possible des associations, notamment du point de vue des dépenses éligibles. Souhait d'un travail réalisé plus en amont, notamment pour le programme des associations conventionnées. Recherche de cohérence et de visibilité des outils pédagogiques financés, ces derniers devant être obligatoirement intégrés au portail lorrain des ressources en EEDD (site REPERES-DD).

Collectivités : Recherche de cohérence dans les actions touchant les scolaires : souhait qu'un maximum de projets s'insère dans l'appel à projets EDD, et modulation de l'aide du Conseil départemental aux collectivités qui travaillent avec le public scolaire hors dispositif.

++

TRANSVERSALITE

Travail partenarial avec les différents services du Conseil départemental qui peuvent avoir un lien avec le projet. Approche transversale des projets recherchée systématiquement.

++

PILOTAGE

Travail étroit et régulier avec la vice-présidente déléguée à l'environnement.

++

PARTICIPATION

Organisation d'au minima 1 réunion annuelle regroupant les associations conventionnées : un temps de travail en 2016 avec pour objectif d'associer et /ou d'informer les associations des modifications du dispositif dans un souci de dialogue et d'ouverture.

++

EVALUATION

Des bilans qualitatifs et quantitatifs sont demandés aux organisateurs d'actions. Ces bilans sont compilés pour les 14 associations conventionnées afin d'avoir une vision globale des actions.

Vosges, le plus beau est avenir...

Les trophées du Développement Durable

Enjeu du Plan Vosges Ambitions 2021

Les modes d'action transversaux

Thématiques

Le développement durable

Direction pilote

DGS – DPCDD – Contractualisations et Développement Durable

Description

L'opération « Vosges le plus beau est avenir » comporte deux volets :

- Les chantiers de nettoyage pour lesquels le Conseil départemental fournit le matériel nécessaire (sacs poubelle, gants, affiches). Les acteurs, variés, (communes, communautés de communes, syndicats, établissements scolaires, associations, chambres consulaires, crèches, clubs sportifs, médiathèques, amicales...) contribuent ainsi à cette action.
- Les trophées du développement durable, qui mettent à l'honneur au cours d'une soirée les projets de développement durable les plus remarquables portés par les associations, entreprises, établissements scolaires et acteurs publics vosgiens et dont la deuxième édition a été mise en œuvre en 2016.

Partenaires

Syndicat Mixte des Déchets des Vosges, Association des Maires des Vosges, DSDEN, ADEME, DREAL Lorraine, Direction de la Communication, Direction de l'Attractivité du Territoire, Direction de l'Assemblée et de la Présidence, Direction des Routes et du Patrimoine – Unités territoriales et Parc.

Budget : 28 900 €

PISTES D'AMELIORATION

Développer l'opération et susciter davantage de participation des acteurs notamment des entreprises.

[Contact : hgitton-schillinger@vosges.fr]

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

La manifestation vise un public le plus large possible et permet de renforcer le lien social ; dans le cadre des trophées du Développement Durable, 4 projets sont distingués au titre de la catégorie du « Vivre ensemble ».

++

EPANOUISSEMENT

La manifestation est axée sur la sensibilisation et l'appropriation de la démarche par le citoyen ; les actions proposées mêlent utilité sociale et convivialité. La nouvelle cérémonie des trophées vise à la reconnaissance des initiatives en matière de Développement Durable et des acteurs qui les initient sur le territoire.

++

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Prise en compte de la problématique ressources : efforts significatifs de dématérialisation des supports liés à cette action (bulletins d'inscription, programmes, développement d'un mini-site dédié).

Chantiers de nettoyage en phase avec la protection des milieux (protection de la ressource en eau, nettoyage de berges, nettoyages en forêt...).

La cérémonie des trophées du Développement Durable valorise 4 actions portées sur la thématique biodiversité, milieux, ressources.

++

CLIMAT

4 actions portées sur cette thématique valorisées lors de la cérémonie des trophées du développement Durable.

++

ECONOMIE RESPONSABLE

- Les matériaux commandés pour les chantiers de nettoyage ont été choisis pour leurs qualités environnementales (sacs poubelle NF environnement ; sacs en plastique recyclé et en coton biologique).

- 4 actions portées sur cette thématique valorisées lors de la cérémonie des trophées du développement Durable.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- Pour les chantiers de nettoyage : 4 385 participants, 73 organisateurs
- Pour les trophées du DD : 270 participants à la 1^{ère} cérémonie au cinéma palace d'Epinal en 2015.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

Souhait de mieux prendre en compte les remarques émises dans les fiches bilan et retours de COPIL

++

TRANSVERSALITE

Travail en transversalité avec les services du Conseil départemental

++

PILOTAGE

Un comité de pilotage présidé par la vice-présidente déléguée à l'environnement.

++

PARTICIPATION

Manifestation participative en soi : actions librement proposées par les acteurs locaux, participation de la population vosgienne ; candidatures aux trophées du Développement Durable.

+

EVALUATION

Pour les chantiers de nettoyage : réalisation d'un bilan qualitatif et quantitatif chaque année sur la base de fiches bilan renseignées par les organisateurs d'actions et ce depuis 2006.

Pour les trophées du DD : recueil des remarques sur l'organisation de l'opération auprès des personnes ayant participé à sa mise en œuvre et présentation en COPIL.

Le Plan Climat-Energie Interne

Orientation du plan quadriennal

Les modes d'action transversaux

Thématique

Le développement durable

Direction pilote

DGS – DPCDD – Contractualisations et Développement Durable

Description

Après la réalisation d'un premier Bilan Carbone® du Conseil départemental (en 2012) et la construction du plan d'actions (en 2013), l'année 2016 a été la troisième année de mise en œuvre de ce plan.

L'actualisation du bilan réglementaire des émissions de gaz à effet de serre, obligatoire tous les trois ans, est en cours. Le Département construit actuellement son Plan Opérationnel de la Transition Ecologique dont la mise en œuvre commencera en janvier 2017.

Une partie des actions du Plan Climat Energie Interne sera intégrée au Plan Opérationnel de la Transition Ecologique. Ainsi, le Plan Climat Energie Interne se terminera à la fin de l'année 2016.

Partenaires

Ensemble des directions et services du Conseil départemental et des organismes satellites.

Budget

Un chargé de mission Climat et transition écologique.

PISTES D'AMELIORATION

Prioriser et choisir les actions qui devront être intégrées dans le Plan Opérationnel de Transition Ecologique et bénéficier d'un nouvel élan.

[Contact : mcollin@vosges.fr]

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Transversal par définition, le Plan Climat-Energie est un support de cohésion des directions du Conseil départemental.

0

EPANOUISSEMENT

+

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

La diminution des émissions de gaz à effet de serre entraîne automatiquement une diminution de la consommation d'énergie fossile et, de ce fait, une diminution des prélèvements sur les ressources et de la pollution atmosphérique.

++

CLIMAT

C'est la finalité principale de la démarche. Il s'agit de diminuer l'impact du patrimoine et des services du Conseil départemental sur le changement climatique.

Après un diagnostic (Bilan Carbone® Patrimoine et Services) et la construction concertée d'un plan d'actions, la phase de mise en œuvre, commencée en 2014, s'étalera sur plusieurs années.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

L'énergie est consommée à toutes les étapes de la fabrication et de la commercialisation des produits. Le Plan Climat-Energie amène à une réflexion globale sur les modes de consommation de la collectivité en amont (les achats) et en aval (les déchets).

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- Emissions totales de gaz à effet de serre,
- Incertitude globale sur le calcul des émissions,
- Evaluation des indicateurs de suivi des actions du Plan Climat-Energie Interne.

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

Le Plan Opérationnel de la Transition Ecologique renouvellera le Plan Climat Energie Interne, en tenant compte des éléments de bilan.

++

TRANSVERSALITE

La démarche concerne l'ensemble des services, aussi bien au niveau du fonctionnement de l'administration que de ses politiques thématiques.

++

PILOTAGE

La démarche est pilotée par un chargé de mission s'appuyant sur un comité de suivi représentatif des directions et incluant les vice-présidents les plus concernés (environnement, routes, patrimoine bâti, collèges, transports). L'organisation en mode projet permet un suivi régulier de l'avancée des travaux.

++

PARTICIPATION

La démarche implique l'ensemble des services et des élus dès la phase de diagnostic. Cette implication se poursuit naturellement dans les phases de construction et de mise en œuvre.

++

EVALUATION

La démarche s'appuie sur une évolution périodique de l'avancée des travaux et sur la mise en place d'indicateurs de suivi des actions mises en œuvre.

Le recours aux véhicules alternatifs

Enjeu du plan Vosges Ambitions 2021

Les modes d'action transversaux

Thématique

Le développement durable

Direction pilote

PDT-DRP-Gestion patrimoniale

Description

Afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre tout en continuant à utiliser des véhicules pour les trajets, le choix d'un véhicule propre est apparu opportun.

Partenaires

Parc départemental

Budget

59 000 € correspondant à l'acquisition de 2 véhicules+ l'installation de bornes pour la charge.

PISTES D'AMELIORATION

Inciter les agents à recourir plus à ce type de véhicules.

Contact : mgrandemange@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

0

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

+

EPANOUISSEMENT

Véhicules moins polluants et moins bruyants. Ils contribuent à la préservation de l'environnement et améliorent la qualité de vie des vosgiens.

0

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Ce sont des véhicules propres. Aucune émission d'hydrocarbures, de fumée ou de particules.

++

CLIMAT

Les véhicules électriques limitent les émissions de gaz à effet de serre. Le bilan carbone est satisfaisant.

+

ECONOMIE RESPONSABLE

Aucune consommation pendant les phases de ralenti
Les batteries se rechargent pendant les phases de décélération
Ces véhicules permettent des économies de carburant.

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- Coût moyen des véhicules alternatifs (achat + entretien + consommation)
- Coût moyen des véhicules classiques

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

AMELIORATION CONTINUE

A court terme : étudier la faisabilité
A moyen terme : renouveler progressivement le parc par des véhicules « propres »
A long terme : réduire la flotte automobile et améliorer l'adéquation entre les besoins de déplacements et les véhicules.

0

TRANSVERSALITE

0

PILOTAGE

Cette action s'inscrit dans une politique globale de gestion de la flotte automobile.

0

PARTICIPATION

Par tous les agents en privilégiant ces véhicules pour les petits déplacements

+

EVALUATION

Indicateurs d'évaluation possibles :

- Coût de l'aménagement des bornes
- Evaluation sur le long terme par rapport aux véhicules légers moins onéreux.
- Taux d'utilisation de ces véhicules par les agents.

Le réseau de « Référents Exemplarité Déchets » (RED)

Orientation du plan quadriennal

Les modes d'action transversaux

Thématique

Le développement durable

Direction pilote

PDT – DAT – Service Environnement

Description

La mise en place d'un groupe « Référents Exemplarité Déchets » au Conseil départemental est liée à la compétence Plan d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PEDMA) approuvé par l'Assemblée départementale en 2010.

Un groupe de travail composé d'agents de différents services du Département et du Syndicat Mixte pour la gestion des Déchets ménagers et assimilés des Vosges a été constitué afin de rechercher les pistes visant à améliorer la gestion des déchets produits par la collectivité.

Cela se traduit :

- la constitution d'un réseau de Référents Exemplarité Déchets au niveau de directions ou services,
- un renforcement des filières de collectes de déchets recyclables, telles que : les piles, les cartouches d'imprimantes et de toners, papier de bureau...

Partenaires

Agents de la collectivité et Syndicat Mixte pour la gestion des Déchets ménagers et assimilés des Vosges.

Budget

Uniquement du temps de travail.

Pistes d'amélioration

Evolution en Référents Exemplarité Développement Durable.

Rendre compte annuellement aux élus pour qu'ils s'approprient le sujet de l'exemplarité de la gestion des déchets au Conseil général.

Proposer une méthode d'évaluation du travail des RED par le nombre d'actions mises en place, le bilan des actions, l'évolution financière de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères...

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

++

■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**

Rassembler les énergies dans un but commun à tous les agents. Ce réseau transversal fédère des agents de différents métiers et de différentes directions.

++

■ **EPANOUISSEMENT**

Amélioration de la qualité de vie au travail par la cohérence apportée avec les éco-gestes à la maison, en voie de généralisation.

+

■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**

Economie de ressources par réemploi, recyclage ou valorisation.

+

■ **CLIMAT**

Cette action visant à la réduction des déchets a un impact positif en matière de climat. Elle a été validée par l'assemblée départementale dans le Plan Climat-Energie Interne. Réduction des volumes transportés vers les unités de traitement (Ex. : déchets verts, mobilier...) mais multiplication des filières de traitement.

+

■ **ECONOMIE RESPONSABLE**

Diminution du volume de déchets et source d'économies non négligeables.

⇒ **Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)**

- 4 réunions du groupe de pilotage du réseau RED au 15/09/2016
- 28 Référents Exemplarité Déchets au 15/09/2016
- 1 journée de rencontre des RED, le 26/04/2016, bilan sur le réseau RED (effectif, couverture, et actions), devenir et évolution du réseau RED, visite de Norsk Skog pour sa politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
- Deuxième ½ journée de rencontre des RED, en automne 2016, sur la préparation de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2016 (SERD)

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

+

■ **AMELIORATION CONTINUE**

Les objectifs s'affinent au fur et à mesure de l'avancement du travail du groupe RED et de l'actualité (Collecte des papiers, Semaine européenne de réduction des déchets...).

++

■ **TRANSVERSALITE**

Thème transversal par définition car toutes les directions, tous les sites et tous les agents sont concernés.

++

■ **PILOTAGE**

Cette action est intégrée au projet d'administration du Conseil départemental.

Le groupe de travail est piloté par la Direction de l'Aménagement du Territoire et regroupe la Direction des Routes et du Patrimoine, la Direction de la Communication, le service Contractualisations et Développement Durable, le Pôle des Solidarités, la Direction de l'Éducation, et la Direction de l'Assemblée et de la Présidence.

+

■ **PARTICIPATION**

Actions proposées avec la participation et l'implication des agents. Le réseau s'appuie sur des agents motivés.

++

■ **EVALUATION**

- Lors de la SERD 2015, l'action « je trie à la maison et au bureau ! » a permis la distribution de 30 kits de tri sur les sites spinaliens. Ceux-ci permettent de formaliser la collecte sélective de type sac jaune au Cd88. En 2016 cette collecte permet de diminuer la quantité des Ordures Ménagères Résiduelles de 46.8 m3/an, soit une économie financière de 653€ pour la Redevance Spéciale 2016. Cette collecte est pérennisée sur les années à venir.
- Parution de 4 billets intranet (Enquête de Terry Mite) sur la filière papier bureau au Cd 88.
- Mise en place en juin de 20 cartes déchetteries professionnelles (SOVODEB) au conseil départemental.

Mise à disposition de 4 fiches procédure sur la gestion de déchets au Cd88 disponible sur espace SharePoint de la DPCDD (déchets papier corbeille – déchets archives publiques – mobilier usagé et piles et accumulateurs)

La sensibilisation des agents au développement durable

Enjeu du plan Vosges Ambitions
2021

Les modes d'action transversaux

Thématique

Le développement durable

Direction pilote

DGS- DPCDD - SCDD

Description

La sensibilisation en interne des agents au développement durable est un objectif poursuivi au sein du Conseil départemental. Le but recherché est de donner envie aux agents de contribuer aux changements de comportements et les ressources nécessaires pour le traduire dans leurs pratiques professionnelles.

Cette sensibilisation prend différentes formes :

- billets publiés sur intranet,
- articles dans la revue interne Petit Visa,
- présentation des enjeux du développement durable au sein de groupes de travail
- sensibilisation de catégories d'agents en lien avec leurs missions
- organisation d'événements durant les semaines européennes : participation à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (collecte de différents déchets : piles, bouchons en liège et plastique, instruments d'écriture, textile - linge de maison - chaussures).

Partenaires

DICOM, DAT, DRP, CORED, agents volontaires de toutes les directions, intervenants extérieurs ponctuels.

Budget

Temps de travail

Pistes d'amélioration

Moderniser l'espace SharePoint dédié et définir un véritable plan de sensibilisation des agents au développement durable et à la transition écologique, avec la mobilisation des élus.

Contact : vdouillet@vosges.fr

FINALITES

>Indicateurs : impact très négatif (--), négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+), très positif (++)

+

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Mise en œuvre d'actions concrètes de terrain pour une meilleure cohésion sociale. Par exemple : action de sensibilisation sur la parentalité organisée en 2016.

++

EPANOUISSEMENT

Amélioration de la qualité de vie au travail : occasion de sortir du contexte professionnel stricto sensu et contribution au développement de pratiques professionnelles transversales. Elles participent au développement d'une culture commune.

+

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES

Actions menées en lien avec la biodiversité, l'eau, la suppression des pesticides.

+

CLIMAT

Espace dédié sur l'intranet du Conseil départemental. Action de sensibilisation au covoiturage, à l'utilisation de véhicules électriques, à la sécurité routière.

++

ECONOMIE RESPONSABLE

Plusieurs collectes de déchets organisées pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Ateliers pratiques (produits ménagers, cosmétiques, récupération textile).

⇒ Indicateurs de suivi (techniques, quantitatifs et/ou qualitatifs, financiers...)

- Nombre de visiteurs sur l'espace partagé dédié,
- Nombre de participants à la Semaine de réduction des déchets,
- Billets parus sur intranet : (au 7 octobre 2016)
 - présentation de bonnes pratiques des services : 21
 - sensibilisation à des comportements plus éco-responsables : 38

METHODOLOGIE

Indicateurs : pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)

++

AMELIORATION CONTINUE

- Parvenir à intégrer dans le plan de formation des actions de sensibilisation sur le développement durable pour toutes les directions du Conseil départemental.
- Evaluer plus finement l'impact des actions mises en œuvre.

Parvenir à associer davantage d'agents aux actions proposées en évaluant les blocages et rendre légitime leur participation aux actions proposées sur leur lieu de travail.

++

TRANSVERSALITE

Appui sur les services ressources du Conseil départemental en particulier la DICOM et la DAT-SE. Association des agents ressources sur les différentes thématiques abordées.

+

PILOTAGE

Actions mises en place à l'initiative du Service Contractualisations et Développement Durable ou, parfois, de la DICOM. Implication de l'élue référente, notamment pour un atelier lors de la SERD.

++

PARTICIPATION

Prise en compte des propositions émanant d'agents pour la rédaction des billets. De plus en plus d'initiatives faisant participer les agents (appels à slogans, concours, manifestations culturelles ou sportives, visites...).

0

EVALUATION

Les sigles utilisés

(Noms des directions du Conseil départemental en exercice en 2016)

ADAPEI	Association Des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ou Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales)
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie
AMV	Association des Maires des Vosges
APF	Association des Paralysés de France
AVSEA	Association Vosgienne pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CENL	Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine
CLIC	Centre Local d'Information et de Coordination
DA	Direction de l'Autonomie
DAJA	Direction des Affaires Juridiques et des Achats
DAP	Direction de l'Assemblée et de la Présidence
DAST	Direction de l'Action Sociale Territoriale
DAT	Direction de l'Attractivité des Territoires
DBF	Direction du Budget et des Finances
DC	Direction de la Communication
DCSJ	Direction de la Culture, du Sport et de la Jeunesse
DE	Direction de l'Education
DRP	Direction des Routes et du Patrimoine
DEF	Direction de l'Enfance et de la Famille
DMGRS	Direction des Moyens Généraux et des Ressources des Solidarités
DPCDD	Direction de la Prospective, des Contractualisations et du Développement Durable
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRP	Direction des Routes et du Patrimoine
DSDEN	Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
DSI	Direction des Systèmes d'Information

EEDD	Education à l'Environnement et au Développement Durable
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
FMS	Fédération Médico-Sociale
LDVA	Laboratoire Départemental Vétérinaire et Alimentaire
MAN	Mission Aménagement Numérique
MDAS	Maison Départementale de l'Autonomie et de la Solidarité
MEF	Maison de l'Enfance et de la Famille
MSA	Mutuelle Sociale Agricole
MSVS	Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale
ONF	Office National des Forêts
PDS	Pôle Développement des Solidarités
PDT	Pôle Développement du Territoire
PR	Pôle Ressources
PnrBV	Parc naturel régional des Ballons des Vosges
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SDIS	Service Départemental Incendie Secours
SMD	Syndicat Mixte pour la gestion des Déchets ménagers et assimilés des Vosges

Conception et impression : DPCDD, DICOM et DSI

Crédit photographique : Conseil départemental des Vosges

Direction de la Prospective, des Contractualisations et du Développement Durable

8 rue de la Préfecture – 88088 EPINAL Cedex 9

Tel : 03 29 30 35 20

Imprimé sur papier recyclé – octobre 2016